

# **INFRA PARK**

Société par Actions Simplifiée

4, Place de la Pyramide - Immeuble Ile de France – Bat. A  
92800 Puteaux La Défense

---

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2015

PROXIMA  
16ter, avenue du Dr Faugeroux  
Le Parc du Perreux  
94170 Le Perreux-sur-Marne

DELOITTE & ASSOCIES  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **INFRA PARK**

Société par Actions Simplifiée

4, Place de la Pyramide - Immeuble Ile de France - Bat. A  
92800 Puteaux La Défense

---

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2015

---

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société INFRA PARK, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les notes 3.3.4.2 et 4 de l'annexe aux comptes consolidés qui exposent le changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des redevances fixes payées aux concédants dans le cadre de contrats de concession ;
- la note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose le changement de présentation du compte de résultat consolidé et l'introduction d'un nouvel indicateur de performance - l'EBITDA « Earning Before Tax, Interests, Depreciation and Amortization », également intégré dans l'information sectorielle présentée dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note 3.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe INFRA PARK a recours à des estimations établies en fonction des informations disponibles lors de l'établissement de ses comptes consolidés, dans un contexte de poursuite de la crise économique en Europe, dont les conséquences notamment sur la croissance économique rendent difficile l'appréhension des perspectives à moyen terme pour les entreprises. Ces estimations portent notamment sur l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises, conformément aux principes décrits en note 3.2.5 de l'annexe aux comptes consolidés. Comme indiqué dans la note 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la Société a procédé à une revue complémentaire et finale de la valeur des actifs et passifs qui ont été comptabilisés, de manière provisoire, à l'occasion de l'acquisition du groupe VINCI Park le 4 juin 2014. Nous avons revu les ajustements de valeurs additionnels qui ont été comptabilisés au 31 décembre 2015 et en particulier leurs modalités de détermination, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses retenues par la Société.
- Le groupe a également recours à des estimations dans le cadre des tests de dépréciation des actifs non financiers et procède, au minimum une fois par an, à des tests de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 3.3.17 et 9.5 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et avons revu les calculs effectués ; nous nous sommes également assurés que la note 9.5 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.
- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, les notes 3.3.4.2 et 4 d'une part et la note 1.2 d'autre part, de l'annexe aux comptes consolidés, exposent respectivement le changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des redevances fixes payées aux concédants dans le cadre de contrats de concession et le changement de présentation du compte de résultat consolidé. Conformément à la norme IAS 8, l'information comparative présentée dans les comptes consolidés a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective ces changements.

En conséquence, l'information comparative diffère des comptes consolidés publiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct retraitement des données comparatives et nous nous sommes assurés que les notes 1.2, 3.3.4.2 et 4 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Le Perreux-sur-Marne et Neuilly-sur-Seine, le 22 mars 2016

Les Commissaires aux comptes

PROXIMA

DELOITTE & ASSOCIES



Nicholas L.E. Rolt



Marc de Villartay

# **Infra Park**

Société par actions simplifiée au capital de 160 044 282 euros

Siège social : 4, Place de la Pyramide – Immeuble Ile de France – Bât A  
92800 Puteaux La Défense

RCS Nanterre 800 348 146

**COMPTES CONSOLIDES**

**31 DECEMBRE 2015**

## SOMMAIRE DES COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat consolidé .....	4
Etat du résultat global consolidé .....	5
Bilan consolidé .....	6
Tableau des flux de trésorerie consolidés .....	8
Variation des capitaux propres consolidés .....	9

### **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**

<b>1. PRESENTATION DU GROUPE ET DU CONTEXTE DE PREPARATION DES COMPTES .....</b>	<b>11</b>
1.1 Présentation du Groupe .....	11
1.2 Contexte de préparation des états financiers consolidés du Groupe.....	11
<b>2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2015 .....</b>	<b>13</b>
<b>3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....</b>	<b>15</b>
3.1 Principes généraux .....	15
3.2 Méthodes de consolidation .....	15
3.3 Règles et méthodes d'évaluation.....	19
<b>4. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE RELATIF AU TRAITEMENT COMPTABLE DES REDEVANCES FIXES .....</b>	<b>33</b>
4.1 Compte de résultat consolidé.....	33
4.2 Capitaux propres consolidés au 1 <sup>er</sup> juillet 2014.....	34
4.3 Bilan consolidé.....	34
4.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés .....	36
<b>5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES.....</b>	<b>37</b>
5.1 Acquisitions de l'exercice .....	37
5.2 Acquisitions des exercices précédents.....	37
<b>6. INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA .....</b>	<b>40</b>
6.1 Contexte de l'établissement de données financières pro forma .....	40
6.2 Description de la transaction prise en compte dans le cadre de l'établissement des informations financières pro forma .....	41
6.3 Informations financières pro forma présentées.....	41
6.4 Notes au compte de résultat pro forma au 31 décembre 2014 .....	43
<b>7. INFORMATIONS SECTORIELLES.....</b>	<b>45</b>
<b>8. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>48</b>
8.1 Charges opérationnelles courantes.....	48
8.2 Dotations aux amortissements .....	48
8.3 Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants .....	48
8.4 Autres éléments opérationnels .....	49
8.5 Paiements en actions (IFRS 2).....	49
8.6 Charges et produits financiers .....	49
8.7 Impôts sur les bénéfices.....	50
8.8 Résultat par action .....	51

<b>9. NOTES RELATIVES AU BILAN.....</b>	<b>52</b>
9.1 Immobilisations incorporelles du domaine concédé .....	52
9.2 <i>Goodwill</i> .....	53
9.3 Autres immobilisations incorporelles .....	54
9.4 Immobilisations corporelles.....	55
9.5 Tests de valeur sur <i>goodwill</i> et autres actifs immobilisés.....	55
9.6 Participations dans les sociétés mises en équivalence.....	57
9.7 Actifs financiers non courants .....	59
9.8 Actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités .....	61
9.9 Capitaux propres .....	61
9.10 Engagements de retraites et autres avantages au personnel.....	63
9.11 Autres provisions.....	66
9.12 Besoin en fonds de roulement.....	67
9.13 Informations relatives à l'endettement financier net .....	68
9.14 Informations relatives à la gestion des risques financiers.....	72
9.15 Risque de crédit et contrepartie .....	75
<b>10. NOTES SUR LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES CONTRATS DE CONCESSION .....</b>	<b>76</b>
10.1 Contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel.....	76
10.2 Contrats de concession – Modèle de la créance financière.....	77
<b>11. AUTRES NOTES .....</b>	<b>78</b>
11.1 Transactions avec les parties liées.....	78
11.2 Rémunération des principaux dirigeants .....	79
11.3 Engagements hors bilan.....	79
11.4 Effectifs .....	81
<b>12. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....</b>	<b>82</b>
<b>13. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>	<b>83</b>
<b>14. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2015.....</b>	<b>84</b>

## Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/2015	31/12/2014 <i>(Exercice de 6 mois) retraité (**)</i>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (*)</b>		<b>641,8</b>	<b>314,9</b>
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires		34,8	46,5
Total chiffre d'affaires		676,6	361,3
Produits des activités annexes		5,5	4,0
Charges opérationnelles courantes	8.1	(415,3)	(240,6)
<b>EBITDA</b>		<b>266,8</b>	<b>124,7</b>
Dotations aux amortissements	8.2	(163,0)	(81,2)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants	8.3	(2,3)	(6,8)
Autres éléments opérationnels	8.4	(9,1)	1,8
Paievements en actions (IFRS 2)	8.5	(2,7)	(0,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence	9.6	7,7	2,4
Perte de valeur des <i>goodwill</i>	9.2	0,0	0,0
Effet de périmètre et résultat de cession de titres		(0,1)	0,0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>97,2</b>	<b>40,3</b>
Coût de l'endettement financier brut		(45,4)	(39,5)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,6	0,1
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	8.6	<b>(44,8)</b>	<b>(39,4)</b>
Autres produits financiers		3,7	3,5
Autres charges financières		(5,1)	(5,5)
Impôts sur les bénéfices	8.7	(31,0)	(8,2)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>20,0</b>	<b>(9,3)</b>
Résultat net de la période - part des intérêts minoritaires		0,6	0,1
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE - PART DU GROUPE</b>		<b>19,3</b>	<b>(9,4)</b>
Résultat net par action part du Groupe	8.8		
Résultat net par action (en euros)		0,12	(0,06)
Résultat net dilué par action (en euros)		0,12	(0,06)

(\*) Hors chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires.

(\*\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.



## Etat du résultat global de la période

	31/12/2015			31/12/2014 (Exercice de 6 mois) retraité <sup>(**)</sup>		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>						
Résultat net de la période	19,3	0,6	20,0	(9,4)	0,1	(9,3)
Instruments financiers des sociétés contrôlées : variations de juste valeur	-	-	-	3,3	-	3,3
dont :						
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Couverture de flux de trésorerie (part efficace) (*)</i>	-	-	-	3,3	-	3,3
Instruments financiers des sociétés mises en équivalence : variation de juste valeur	0,0	-	0,0	0,0	-	0,0
Net investment Hedge	(0,4)	-	(0,4)	(1,2)	-	(1,2)
Ecart de conversion	16,6	0,3	16,9	0,3	-	0,3
Impôt	-	-	-	(1,2)	-	(1,2)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	16,3	0,3	16,6	1,2	-	1,2
Gains et pertes actuariels sur engagement de retraite	1,6	-	1,6	(2,0)	-	(2,0)
Impôt	(0,5)	-	(0,5)	0,7	-	0,7
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	1,0	-	1,0	(1,4)	-	(1,4)
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres	17,3	0,3	17,6	(0,1)	-	(0,1)
dont sociétés contrôlées	16,9	0,3	17,3	0,1	-	0,1
dont sociétés mises en équivalence	0,3	-	0,3	(0,2)	(0,0)	(0,2)
Résultat global de la période	36,6	0,9	37,5	(9,6)	0,1	(9,5)

(\*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(\*\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

# Bilan consolidé

## Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/2015	31/12/2014 retraité (*)
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	9.1	1 157,7	1 267,4
<i>Goodwill</i>	9.2	759,0	729,1
Autres immobilisations incorporelles	9.3	20,1	18,7
Immobilisations corporelles	9.4	443,6	401,0
Immobilisations corporelles du domaine concédé	9.4	147,1	130,2
Immeubles de placement		0,3	0,4
Participations dans les sociétés mises en équivalence	9.6	134,8	118,7
Créances financières - Concessions (part à + 1 an)	9.7	40,6	41,5
Autres actifs financiers non courants	9.7	6,7	8,7
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	9.14	1,8	1,2
Impôts différés actifs		55,7	55,4
<b>Total actifs non courants</b>		<b>2 767,5</b>	<b>2 772,3</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et travaux en cours	9.12	0,5	0,6
Clients et autres débiteurs	9.12	69,2	69,5
Autres actifs courants d'exploitation	9.12	79,7	75,6
Autres actifs courants hors exploitation		2,1	3,5
Actifs d'impôt exigible	8.7	11,6	15,5
Créances financières - Concessions (part à - 1 an)		1,0	1,6
Autres actifs financiers courants		20,4	7,3
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	9.14	0,5	0,4
Actifs financiers de gestion de trésorerie	9.8	1,9	1,4
Disponibilités et équivalents de trésorerie	9.8	33,5	70,7
Actifs liés aux activités abandonnées et autres actifs disponibles à la vente		-	-
<b>Total actifs courants</b>		<b>220,6</b>	<b>246,0</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>2 988,1</b>	<b>3 018,3</b>

(\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

# Bilan Consolidé

## Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/2015	31/12/2014 retraité (*)
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	9.9.1	160,0	160,0
Primes liées au Capital		477,2	640,2
Réserves consolidées		(17,8)	(7,4)
Réserves de conversion		16,9	0,3
Résultat net de la période - Part du Groupe		19,3	(9,5)
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	9.9.2	(1,9)	(1,3)
<b>Capitaux propres - Part du Groupe</b>		<b>653,7</b>	<b>782,3</b>
Intérêts minoritaires		7,2	4,6
<b>Total capitaux propres</b>		<b>660,9</b>	<b>786,9</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions pour retraites et autres avantages du personnel	9.10	24,0	24,1
Provisions non courantes	9.11	30,4	46,8
Emprunts obligataires	9.13	1 153,9	943,5
Autres emprunts et dettes financières	9.13	406,2	524,8
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	9.14	0,0	16,6
Autres passifs non courants		13,5	2,4
Impôts différés passifs		221,7	248,4
<b>Total passifs non courants</b>		<b>1 849,6</b>	<b>1 806,6</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions courantes	9.11	29,2	18,2
Fournisseurs	9.12	56,6	58,7
Autres passifs courants d'exploitation	9.12	223,5	222,3
Autres passifs courants hors exploitation		47,6	35,1
Passifs d'impôt exigible	8.7	23,6	6,8
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	9.14	5,9	1,3
Dettes financières courantes	9.13	91,2	82,4
Passifs liés aux activités abandonnées et autres passifs disponibles à la vente		-	-
<b>Total passifs courants</b>		<b>477,6</b>	<b>424,8</b>
<b>TOTAL PASSIFS &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 988,1</b>	<b>3 018,3</b>

(\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/2015	31/12/2014 retraité (***)
Résultat net consolidé de la période (y compris les minoritaires)		20,0	(9,4)
Dotations nettes aux amortissements	8.2	163,0	81,2
Dotations nettes aux provisions (*)		3,9	7,9
Paielements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		0,5	0,6
Résultat sur cessions		0,4	(0,1)
Pertes et profits de change latents		0,0	(0,6)
Impact d'actualisation des créances & dettes non courantes		-	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers		-	-
Perte durable (AFS) et/ou variation de valeur des titres (acquis par étape)		-	0,3
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(7,7)	(2,5)
Coûts d'emprunt immobilisés		(0,2)	(0,1)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	8.6	44,8	39,4
Charges d'impôt comptabilisées	8.7	31,0	8,2
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts</b>		<b>255,7</b>	<b>125,1</b>
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	9.12	4,6	(1,3)
Impôts payés		(31,6)	(30,0)
Intérêts financiers payés		(43,3)	(20,6)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		6,6	3,8
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>	<b>I</b>	<b>191,9</b>	<b>77,0</b>
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(50,6)	(12,7)
Cession des immobilisations corporelles et incorporelles		2,7	0,0
Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)	9.1	(99,4)	(73,2)
Variation des créances financières sur Concessions		1,3	(0,7)
<b>Investissements opérationnels (nets de cession)</b>		<b>(145,9)</b>	<b>(86,6)</b>
<b>Cash-flow libre (après investissements)</b>		<b>46,0</b>	<b>(9,6)</b>
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)	5.1	(2,4)	(0,4)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		3,6	-
Incidence nette des variations de périmètre (**)		0,1	0,5
<b>Investissements financiers net</b>		<b>1,3</b>	<b>0,1</b>
Dividendes reçus des sociétés non consolidées		0,0	0,0
Autres		(6,4)	(5,1)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>	<b>II</b>	<b>(150,9)</b>	<b>(91,6)</b>
Augmentation de capital	9.9.1	0,0	0,0
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers		-	-
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		-	-
Dividendes payés		(163,3)	(0,2)
- aux actionnaires		(163,0)	(0,0)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(0,3)	(0,2)
Encaissements liés aux nouvelles dettes financières à long terme	9.13	244,2	868,7
- dont impact relatif au traitement comptable des redevances fixes	9.13.1.3	33,2	29,3
Remboursements des dettes financières à long terme	9.13	(172,9)	(948,6)
- dont impact relatif au traitement comptable des redevances fixes	9.13.1.3	(39,8)	(18,9)
Encaissement des emprunts sur sociétés liées		0,0	96,2
Variation des lignes de crédit		0,0	(4,6)
Variation des actifs de gestion de trésorerie		(0,6)	(6,7)
Variation des dérivés sur la trésorerie		0,0	(0,3)
Autres éléments constitutifs		-	(1,9)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>III</b>	<b>(92,6)</b>	<b>2,7</b>
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises)	IV	(4,6)	1,6
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>I + II + III + IV</b>	<b>(56,2)</b>	<b>(10,4)</b>
Trésorerie nette à l'ouverture		58,8	69,2
Trésorerie nette à la clôture	9.13.2.2	2,5	58,8

(\*) Y compris les variations des provisions pour retraites et autres avantages au personnel.

(\*\*) Dont trésorerie nette des sociétés acquises sur la période.

(\*\*\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

## Variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Capitaux propres part du Groupe										
Notes	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>										
Capitaux propres au 31/12/2014 retraité(*)	160,0	640,2	0,0	(7,4)	(9,5)	0,3	(1,3)	782,3	4,6	786,9
Résultat net de la période					19,3			19,3	0,6	20,0
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées						15,9	1,0	16,9	0,3	17,2
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence						0,7	(0,4)	0,3		0,3
<b>Résultat global de la période</b>					19,3	16,6	0,6	36,6	0,9	37,6
Opérations sur capital								0,0		0,0
Affectation de résultat et dividendes distribués		(163,0)		(9,5)	9,5			(163,0)	(0,3)	(163,3)
Reprise exceptionnelle				(0,0)				(0,0)		(0,0)
Variations de périmètre				(2,1)				(2,1)	2,0	(0,1)
Autres				1,2				(0,1)		(0,1)
<b>Capitaux propres au 31/12/2015</b>	<b>9,9</b>	<b>477,2</b>	<b>0,0</b>	<b>(17,8)</b>	<b>19,3</b>	<b>16,9</b>	<b>(1,9)</b>	<b>653,7</b>	<b>7,2</b>	<b>660,9</b>

(\*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application de l'interprétation IFRIC 12 à la comptabilisation des redevances fixes décrite dans la note 4.

## Variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014

	Capitaux propres part du Groupe										
	Notes	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Intérêts Minoritaires	Total	
(en millions d'euros)											
Capitaux propres au 30/06/2014 (*)		160,0	640,2	-	0,0	(7,8)	0,0	(0,9)	791,5	4,6	796,1
Résultat net de la période						(9,5)			(9,5)	0,1	(9,4)
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	9.9.2						0,4	(0,4)	0,0	0,0	0,0
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence							(0,1)	(0,0)	(0,2)		(0,2)
Résultat global de la période						(9,5)	0,3	(0,4)	(9,6)	0,1	(9,5)
Opérations sur capital									0,0		0,0
Affectation de résultat et dividendes distribués					(7,8)	7,8			(0,0)	(0,2)	(0,2)
Paiements en actions (IFRS 2)					0,3				0,3		0,3
Reprise exceptionnelle					(0,0)				(0,0)		(0,0)
Variations de périmètre					0,2				0,2	-	0,1
Autres									-		-
Capitaux propres au 31/12/2014 (**)		160,0	640,2	-	(7,4)	(9,5)	0,3	(1,3)	782,3	4,6	786,9

(\*) La société Infra Park SAS a été créée avec un capital social de 2000 euros

(\*\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### 1. PRESENTATION DU GROUPE ET DU CONTEXTE DE PREPARATION DES COMPTES

#### 1.1 Présentation du Groupe

La société Infra Park (la « Société ») est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 4, Place de la Pyramide – Immeuble Ile de France – Bât A – 92800 Puteaux La Défense. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 800 348 146.

Sa société mère est la société Infra Foch Topco, détenue au 31 décembre 2015 par des fonds d'investissement gérés par Ardian, à hauteur de 36,92%, par Crédit Agricole Assurances via sa filiale Predica, à hauteur de 36,92%, par VINCI Concessions (groupe VINCI) à hauteur de 24,61% et par le management du groupe à hauteur de 1,55%. La gouvernance confère à Ardian, Crédit Agricole Assurances et VINCI Concessions (groupe VINCI) une influence notable sur Infra Park.

Le Groupe est le réseau de stationnement le plus complet et le plus avancé au service de la mobilité individuelle. Il opère suivant tous les modes contractuels (ouvrage, voirie, parkings mutualisés) et couvre tous les segments de marché. Son réseau de stationnement, présent dans plus de 500 villes et 14 pays, conçoit localement des expertises et des gammes de services adaptés aux besoins des collectivités et des entreprises. Le Groupe met un point d'honneur à créer des espaces propres, sûrs et accueillants pour que ses clients puissent profiter sereinement de leur stationnement.

Le Groupe est un acteur global avec un ancrage local. Ses parcs sont connectés à la ville. Pour faciliter l'expérience utilisateur, il conçoit, construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes. Paiement par mobile, pré-réservation de places de parking, guidage pour optimiser les temps de mobilité, autant d'exemples de services qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide et plus facile.

#### 1.2 Contexte de préparation des états financiers consolidés du Groupe

Les présents états financiers consolidés ont été préparés dans le cadre de la clôture annuelle du 31 décembre 2015.

Le premier exercice social de la Société a commencé à la date d'immatriculation de la Société, le 13 février 2014, et s'est clos le 30 juin 2014 (date de clôture annuelle de la Société). Les états financiers arrêtés au 30 juin 2014 ont constitué les premiers comptes consolidés du Groupe et ont porté sur une durée de quatre mois et demi.

Il est rappelé que l'Assemblée générale extraordinaire du 3 octobre 2014, sur proposition du Président, a approuvé le changement de date d'arrêtés des comptes d'Infra Park du 30 juin au 31 décembre. Cette décision visait à ramener la périodicité des comptes annuels sur l'année civile.

Ce changement de date d'arrêtés des comptes s'est traduit par la clôture d'un exercice de 6 mois pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Du fait de ce changement, les comptes au 31 décembre 2014, d'une durée de 6 mois, ne sont pas réellement comparables aux comptes publiés par le Groupe au 31 décembre 2015.

Dans le respect des dispositions des normes IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe a présenté dans les états financiers consolidés de la période clôturée au 31 décembre 2015, les périodes suivantes :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2015 et un état comparatif du bilan à la date d'ouverture (soit le 1<sup>er</sup> juillet 2014) et de clôture de l'exercice précédent (soit le 31 décembre 2014) retraité du changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des redevances fixes ;
- le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé au 31 décembre 2015 (soit du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015), et un état comparatif de l'exercice précédent (soit du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 décembre 2014) retraité du changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des redevances fixes ;
- l'état des variations des capitaux propres sur l'exercice considéré (soit du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015), ainsi que celui de l'exercice précédent (soit l'exercice clôturé au

- 31 décembre 2014) retraité du changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des redevances fixes ;
- le tableau des flux de trésorerie cumulé sur l'exercice considéré (soit du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015), et un état comparatif pour l'exercice précédent (soit du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 décembre 2014) retraité du changement de méthode comptable relatif au traitement des méthode comptable des redevances fixes.

Afin de donner au lecteur des présents comptes consolidés annuels une vision comparative pertinente de ces derniers, il est présenté en note 6 « INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA », une information financière pro forma résumée intégrant les principaux impacts de l'acquisition par Infra Park des titres de la société Indigo Infra comme si celle-ci était intervenue dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et non le 4 juin 2014, date effective de cette acquisition.

Par ailleurs, le Groupe utilise désormais pour les besoins de la mesure de sa performance l'indicateur « *Earning Before Tax, Interests, Depreciation and Amortization* » (EBITDA). Il correspond au Résultat opérationnel, avant prise en compte des dotations nettes aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des actifs non courants, des dotations nettes aux provisions non courantes, des impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2), du résultat des sociétés mises en équivalence ainsi que des charges et produits qualifiés de non courants significatifs et inhabituels qui comprennent notamment :

- les pertes de valeurs des *goodwill*,
- les plus ou moins-values de cession de titres ainsi que les impacts de réévaluation à la juste valeur des quotes-parts détenues lors de changements de nature du contrôle exercé,
- les autres charges et produits qualifiés de non courants lorsqu'ils sont jugés significatifs.

A compter de l'établissement des comptes consolidés annuels du 31 décembre 2015, le Groupe a aussi décidé de modifier la présentation du compte de résultat consolidé en intégrant l'indicateur EBITDA, tel que défini ci-dessus. La présentation de la période antérieure (31 décembre 2014) a été ajustée en conséquence.



## **2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2015**

- **NOUVELLE MARQUE**

Le 5 novembre 2015, Infra Foch a adopté pour nouvelle dénomination Infra Park, en vue d'améliorer la visibilité de son positionnement de leader dans l'industrie du stationnement. La stratégie du Groupe qu'elle constitue avec sa filiale VINCI Park reste inchangée, en ligne avec celle mise en œuvre depuis l'acquisition de celle-ci mi-2014, stratégie dont l'un des axes consistait à donner une nouvelle identité au Groupe.

Ainsi, VINCI Park, acteur mondial de la mobilité individuelle et du stationnement, a adopté, à compter du 5 novembre 2015, la marque Indigo. Afin de répondre aux mieux aux enjeux de mobilité de demain et proposer aux citoyens des services qui leur permettent de profiter pleinement de la ville, ce changement d'identité incarne le nouveau positionnement de l'entreprise, une promesse réinventée et une offre de services plus personnalisés.

Cette nouvelle identité entraîne le changement de dénomination sociale de VINCI Park, qui est désormais dénommée Indigo Infra, ainsi que celle de certaines de ses filiales, tel que le présente l'annexe 3.2.1 « Périmètre de consolidation ».

- **EMISSION OBLIGATAIRE DU 7 MAI 2015**

Le 7 mai 2015, la Société a réalisé une nouvelle émission obligataire. Cette émission, d'une valeur nominale de 200 millions d'euros, a été réalisée par abondement de la tranche initiale de 450 millions d'euros de maturité avril 2025 et de coupon 2,125%, émise en octobre 2014. La cotation de cette transaction fait ressortir un spread de 107 bps au-dessus du taux mid-swap et une prime d'émission de 10,2 millions d'euros.

- **MISE EN PLACE D'UN FOND COMMUN DE PLACEMENT CHEZ INDIGO INFRA**

Afin de compléter le dispositif du Plan d'Epargne Entreprise existant, Indigo Infra a mis en place un fond d'actionariat investi en titres non cotés de Indigo Infra (le « Fond »). Le Fond a pour objectif principal de suivre la performance de l'action non cotée Indigo Infra diminuée des frais courants, la valeur liquidative du fonds évoluant, à la hausse comme à la baisse, en fonction de la valorisation des actions non cotées Indigo Infra proportionnellement au pourcentage de l'actif investi dans ces actions.

La période de souscription, ouverte aux salariés du groupe Indigo en France le 26 mai 2015, s'est achevée le 10 juin 2015 et s'est soldée par un investissement total de 3,6 millions d'euros (dont 2,0 millions d'euros au titre de l'abondement versé par l'employeur), montant intégralement versé au Fond le 26 juin 2015 et comptabilisé en charge au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Le 2 juillet 2015, le Fond a acheté 35 100 actions Indigo Infra à un prix unitaire de 102,37€ à Infra Park, soit un investissement de 3,6 millions d'euros.

Par ailleurs, à cette date, dans le cadre de la signature d'un pacte d'actionnaire entre le Fond et Infra Park, cette dernière s'est engagée à assurer la liquidité du titre au travers d'une promesse unilatérale d'achat. Une première opération de rachat de titres Indigo Infra par Infra Park est intervenue dès le 21 octobre 2015, aux termes de laquelle le Fond a cédé 1 500 actions Indigo Infra à Infra Park au prix global de 0,2 million d'euros. Au 31 décembre 2015, le Fond détient ainsi 33 600 actions Indigo Infra, soit 0,28 % du capital de la société.

- **ACQUISITION DE WEST PARK**

Le 2 juillet 2015, le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Indigo Park Canada, s'est porté acquéreur des actifs à Calgary (Alberta) de la société Canada Inc. Par ailleurs, les deux sociétés ont apporté à une filiale commune, nouvellement créée et détenue à parité, leurs activités respectives à Vancouver (Colombie Britannique). Cette nouvelle société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence à compter du 2 juillet 2015.

- **PÔLE DIGITAL**

Infra Park a constitué un nouveau pôle digital au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2015, en rachetant Infra Park Digital SAS (anciennement VINCI Park Biarritz) auprès de Indigo Infra, pour un prix de 4,0 millions d'euros correspondant aux capitaux propres de la société à la date d'acquisition.

Cette dernière a acquis à son tour une participation de 100% dans U-Park (anciennement SEGER) auprès de Indigo Infra, pour un prix de 0,1 million d'euros, correspondant aux capitaux propres de la société à la date d'acquisition. Cette société aura vocation à déployer une plateforme offrant des services en mobilité.

Infra Park s'est aussi portée acquéreuse, le 1<sup>er</sup> décembre 2015, des activités de NowI Innovations, une plateforme logicielle mondiale de gestion et de paiement dédiée au stationnement et aux services de mobilité individuelle. A l'issue de la transaction les équipes de NowI Innovations, ainsi que sa filiale Mobile Now LLC, basée aux Etats-Unis, rejoignent Infra Park Digital.

Grâce à cette acquisition, Infra Park se dote d'une technologie mondialement réputée pour sa capacité à gérer de manière unifiée toutes les transactions de mobilité, afin de répondre au mieux aux enjeux de demain et proposer aux citoyens des services qui leur permettent de profiter pleinement de la ville.

NowI Innovations commercialisera auprès des collectivités et des opérateurs de services de stationnement et de mobilité dans le monde sa plateforme cloud en s'appuyant sur ses équipes de développement informatique localisées à Tallinn, en Estonie.

### **3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**

#### **3.1 Principes généraux**

Les présents comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2015 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2015.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, avec une décimale. Les arrondis à la décimale la plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux. La valeur 0 est indiquée en format comptable.

##### **3.1.1 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2015**

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus des contrats clients » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Eclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Améliorations annuelles, cycles 2010-2012 et 2012-2014.

Le Groupe prévoit de réaliser une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces textes.

##### **3.1.2 Base d'établissement**

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation (voir 3.3.1 « Recours à des estimations » pour plus de détails).

#### **3.2 Méthodes de consolidation**

##### **3.2.1 Périmètre de consolidation**

La notion de contrôle d'une entité est définie sur la base de trois critères :

- le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en Assemblée Générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour l'appréciation de la notion de contrôle, le Groupe réalise une analyse

approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires afin de vérifier leur caractère purement protectif. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercé par chacune des parties, est également effectuée.

Une analyse est également menée en cas d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les partenariats sont désormais classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet :

- une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (co-entrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- une activité conjointe (joint-opération) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant doit comptabiliser sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe.

Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentage de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques.

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires sur la période est supérieur à 1 million d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

#### Périmètre de consolidation

<i>(en nombre de sociétés)</i>	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger
Intégration globale	111	73	38	116	77	39
Mise en équivalence	20	1	19	20	2	18
<b>TOTAL</b>	<b>131</b>	<b>74</b>	<b>57</b>	<b>136</b>	<b>79</b>	<b>57</b>

Les principales évolutions du périmètre de consolidation de l'exercice concernent :

- WestPark Parking Services : consolidée par mise en équivalence à compter du 2 juillet 2015 ;
- HiPark : précédemment consolidée par intégration globale, absorbée par Indigo Infra Deutschland le 1<sup>er</sup> août 2015.

#### 3.2.2 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges, entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales contrôlées ;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

### 3.2.3 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements étrangers correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### 3.2.4 Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « résultat de change » et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés en couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

### 3.2.5 Regroupements d'entreprises

Le Groupe comptabilise à la juste valeur aux dates de prise de contrôle, les actifs acquis et les passifs identifiables repris. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêt. A compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est comptabilisée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition, tels que les honoraires de due diligences et les autres honoraires associés, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur (méthode du *goodwill* complet). Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

La valeur d'acquisition est affectée en comptabilisant les actifs acquis et les passifs assumés identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs ou des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente selon IFRS 5 qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition, tel que défini ci-dessus, et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le *goodwill*. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du *goodwill* complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est valorisée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en découle est comptabilisé en résultat.

### 3.2.6 Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est

enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat.

### **3.2.7 Activités non poursuivies (arrêtées, cédées) et activités destinées à être cédées**

- **Activités destinées à être cédées**

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession est considérée hautement probable et qu'elle doit intervenir dans les douze mois. Ils sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur correspondant au prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Les éléments relatifs au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie, relatifs aux activités destinées à être cédées, sont présentés sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau des flux (pour l'ensemble des périodes présentées) dès lors qu'ils remplissent par ailleurs les critères de classification en activités non poursuivies.

- **Activités non poursuivies**

Les activités non poursuivies (arrêtées, cédées) ou en cours de cession, dès lors qu'elles concernent :

- soit un pôle d'activités ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant partie d'un plan unique de cession ;
- soit une filiale acquise uniquement dans le but de la revente ;

sont présentées sur une ligne séparée du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'ensemble des périodes présentées.

Les actifs rattachés aux activités abandonnées, s'ils sont détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur, nette des coûts relatifs à la cession.

### 3.3 Règles et méthodes d'évaluation

#### 3.3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les conséquences de la poursuite de la crise économique en Europe, notamment sur la croissance économique rendent difficile l'appréhension des perspectives à moyen terme pour les entreprises. Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-dessous.

- **Evaluations retenues pour les provisions**

Le Groupe identifie et analyse régulièrement les risques auxquels il peut être confronté dans le cadre de ses activités, notamment ceux liés aux litiges, et aux contrats déficitaires. Le cas échéant, le Groupe évalue les provisions sur la base de la meilleure estimation à la date de clôture de la sortie de ressources attendue pour éteindre l'obligation. Ces estimations prennent en considération l'information disponible et l'éventail des résultats possibles.

- **Evaluations des engagements de retraites**

Le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies. Les engagements liés à ces derniers régimes sont calculés sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaires, le taux de rotation du personnel, les tables de mortalité et le taux de croissance des dépenses de santé.

La plupart de ces hypothèses sont mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues et leurs modalités de détermination sont détaillées en note 9.10 «Engagements de retraites et autres avantages au personnel».

Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées dans les conditions actuelles. Toutefois ces engagements sont susceptibles d'évoluer en cas de changement d'hypothèses.

- **Evaluation de la juste valeur**

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, en l'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- Niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains actifs financiers disponibles à la vente et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi.
- Niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calculs mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la majorité des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors..) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties.
- Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupement d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

### 3.3.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est comptabilisé conformément aux normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction »; la méthode de comptabilisation des produits relatifs aux contrats de concession est détaillée dans la note 3.3.4 « Contrats de concession ». Il comprend :

- d'une part les revenus des parcs de stationnement (en concession, pleine propriété ou prestations de services) ainsi que les produits des activités annexes tels que les redevances des installations commerciales et les revenus provenant de la location d'espaces publicitaires ;
- et d'autre part le chiffre d'affaires réalisé au titre des travaux de construction mis en œuvre sur les ouvrages en concession dont la contrepartie reçue figure au bilan du Groupe en immobilisations incorporelles du domaine concédé ou en créances financières.

### 3.3.3 Produits des activités annexes

Les produits des activités annexes regroupent les produits locatifs, les études et les redevances à l'exclusion de celles enregistrées par les sociétés concessionnaires.

### 3.3.4 Contrats de concession

#### 3.3.4.1 Principe général

Selon les termes de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services », le concessionnaire exerce une double activité :

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles Infrastructures qu'il met à disposition du concédant : le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement conformément à la norme IAS 11 ;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés : le chiffre d'affaires est reconnu conformément à la norme IAS 18.

En contrepartie de ses activités, le concessionnaire reçoit une rémunération :

- Soit de la part des usagers : modèle de l'actif incorporel. Le concessionnaire dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement et de la construction de l'Infrastructure. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'Infrastructure par



les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple « *pass through* » ou « *shadow toll* »), le modèle de « l'actif incorporel » s'applique également.

Dans ce modèle, le droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) est comptabilisé au bilan de la société concessionnaire en « Immobilisations incorporelles du domaine concédé ». Ce droit correspond à la juste valeur de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoute les frais financiers intercalaires comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié pour refléter le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la mise en service de l'ouvrage.

Ce traitement s'applique à la plupart des Parkings gérés en concession par le Groupe.

- Soit de la part du concédant : modèle de la créance financière. Le concessionnaire dispose d'un droit contractuel inconditionnel à recevoir des paiements de la part du concédant, indépendamment de la fréquentation de l'infrastructure par les usagers.

Dans ce modèle, les prestations du concessionnaire (conception, construction, exploitation ou maintenance) donnent lieu à la constatation d'une créance financière à l'actif du bilan du concessionnaire portant intérêt. Au bilan, ces créances financières sont classées dans la catégorie des « Créances financières - Concessions » qui lors de leur comptabilisation initiale sont comptabilisées à la juste valeur de l'infrastructure. Par la suite, les créances sont comptabilisées au coût amorti et remboursées en fonction des loyers perçus du concédant. Le produit financier calculé sur la base du taux d'intérêt effectif, équivalent au taux de rentabilité interne du projet, est comptabilisé en produits opérationnels.

Ce modèle s'applique à quelques contrats du Groupe.

Dans le cas de modèles mixtes, la rémunération provient, à la fois des usagers et du concédant. La part de l'investissement faisant l'objet d'un droit inconditionnel à recevoir des paiements de la part du concédant (subventions, loyers) est comptabilisée en créance financière à hauteur du montant garanti. Le solde non garanti, dépendant de l'utilisation de l'ouvrage, est comptabilisé en « immobilisations incorporelles du domaine concédé ». Ce modèle s'applique à quelques contrats du Groupe.

#### **3.3.4.2 Traitement comptable des redevances fixes payées aux concédants dans le cadre de contrats de concession**

Dans le cadre de ces contrats de concession, le Groupe s'engage à payer au concédant une redevance annuelle d'exploitation au titre de l'occupation et de l'usage du domaine public. Les redevances peuvent être forfaitaires (fixes), ou variables (sur la base du chiffre d'affaires ou du résultat d'exploitation) et sont en général indexées selon des formules variables.

Selon les principes comptables précédemment utilisés pour établir les comptes consolidés IFRS du Groupe, les redevances d'exploitation (fixes et variables) étaient comptabilisées en charges au cours de l'exercice duquel elles étaient encourues, les engagements de paiements de redevances fixes étant mentionnés au titre des engagements hors bilan.

S'agissant des redevances fixes, le Comité d'interprétation des normes IFRS (*IFRS Interpretation Committee*) avait indiqué au mois de mars 2013 que les paiements effectués par un concessionnaire au concédant pour l'utilisation d'un actif de concession entrant dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 12 et permettant d'utiliser l'actif de concession devaient être comptabilisés en actif en contrepartie d'un passif correspondant à l'engagement à payer ces redevances dès lors qu'elles ne dépendent pas de l'activité future du concessionnaire et qu'elles ne donnent pas droit à des biens ou services distincts des accords de concession de services. L'*IFRS Interpretation Committee* a confirmé cette position, ce qui a fait l'objet d'une publication dans l'« *IFRIC Update* » de janvier 2016.

Dans ce contexte, le Groupe a modifié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 le traitement comptable des redevances fixes payées au titre des contrats de concession, estimant que la qualité de son information financière sera améliorée par la prise en compte de ces redevances dans son bilan

sous la forme d'un actif amortissable sur la durée du contrat au titre du droit d'utiliser le domaine public (parking) en contrepartie d'un passif au titre de l'engagement à payer ces redevances.

Cette modification du traitement comptable des redevances fixes se traduit dans les comptes consolidés du Groupe par :

- la comptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondant à l'activation au bilan des redevances pour leur montant actualisé, cette dernière étant amortie de façon linéaire sur la durée du contrat,
- la comptabilisation d'un passif financier au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, réduit chaque année du fait du paiement des redevances et générant un coût de désactualisation comptabilisé en coût de l'endettement financier.

Les impacts liés à ce changement de méthode comptable sur la période comparative du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2014 sont présentés en note 4 « CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE RELATIF AU TRAITEMENT COMPTABLE DES REDEVANCES FIXES ».

### 3.3.5 Paiements en actions

Les modalités d'évaluation des rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ».

Dans le cadre du dispositif du Plan d'Epargne Entreprise, le Groupe a mis en place au 1<sup>er</sup> semestre 2015 un fond d'actionariat investi en titres non cotés de Indigo Infra (le « Fond »). Le Fond a pour objectif principal de suivre la performance de l'action non cotée Indigo Infra diminuée des frais courants, la valeur liquidative du fonds évoluant, à la hausse comme à la baisse, en fonction de la valorisation des actions non cotées Indigo Infra proportionnellement au pourcentage de l'actif investi dans ces actions (cf. note 2 « FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2015 »).

A l'occasion des souscriptions à ce plan, les salariés ont bénéficié d'un abondement versé par leur entreprise. Ce dernier, réputé comme un avantage consenti aux salariés, a été comptabilisé en charge sur paiements en actions de la période. Le dénouement des investissements effectués par les salariés s'effectue par remise de numéraire.

Par ailleurs, les filiales d'Amérique du Nord ont mis en place, en faveur de certains dirigeants, des plans de rémunération à long terme fondés sur des instruments de capitaux propres, également dénoués par remise de numéraire, dont la valeur est dérivée de la valeur d'entreprise des filiales.

S'agissant d'instruments dénoués par remise de numéraire, les modalités d'évaluation et de comptabilisation de ces derniers s'effectuent comme suit :

- La valeur des instruments attribués est estimée à la date d'attribution dans un premier temps, puis ré-estimée à chaque clôture jusqu'à la date de paiement, et la charge ajustée en conséquence à la clôture considérée.

La charge est comptabilisée en contrepartie d'une dette non courante au passif du bilan.

### 3.3.6 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- le coût de l'endettement brut qui inclut les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif-TIE) ainsi que le coût de désactualisation du passif financier reconnu au titre de l'engagement à payer les redevances fixes envers les concédants, le résultat des couvertures de taux sur la dette brute, ainsi que les variations nettes de juste valeur des produits dérivés non qualifiés de couverture ;
- la rubrique « produits financiers des placements » qui comprend les revenus perçus sur placements de trésorerie (produits d'intérêts, dividendes sur OPCVM, plus et moins-values de cessions...), les impacts des couvertures de taux rattachées à ces placements

ainsi que leurs variations de juste valeur. Les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur dans le compte de résultat.

La notion d'endettement financier net est définie et détaillée en note 9.13 « Informations relatives à l'endettement financier net ».

### **3.3.7 Autres produits et charges financiers**

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les coûts d'emprunts immobilisés et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la gestion du risque de taux.

Les coûts d'emprunts supportés pendant la période de construction des ouvrages sont incorporés dans la valeur des actifs immobilisés. Ils sont déterminés de la façon suivante :

- lorsque des fonds sont empruntés spécifiquement en vue de la construction d'un ouvrage, les coûts d'emprunt incorporables correspondent aux coûts réels encourus au cours de l'exercice, diminués des produits financiers éventuels provenant du placement temporaire des fonds empruntés,
- dans le cas où les emprunts ne comportent pas d'affectation précise, le montant des intérêts incorporables au coût de l'ouvrage est déterminé en appliquant aux dépenses de construction un taux de capitalisation égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts, autres que les coûts des emprunts contractés spécifiquement pour la construction d'ouvrages déterminés.

Cette disposition ne concerne pas la construction des ouvrages concédés relevant du modèle de la créance financière (voir note 3.3.23.1 « Actifs financiers »).

### **3.3.8 Impôts sur les bénéfices**

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture des comptes appliqués selon l'échéancier de retournement des différences temporelles. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Le cas échéant, les impôts différés relatifs aux paiements en actions (IFRS 2) sont comptabilisés en résultat tant que la base déductible n'excède pas la juste valeur des plans établie selon IFRS 2.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables, un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible.

Par ailleurs, les participations dans les entreprises mises en équivalence donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

### 3.3.9 Résultat par action

Le résultat par action non dilué (résultat de base par action) correspond au résultat net part du Groupe, rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice. Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise.

### 3.3.10 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit du concessionnaire d'exploiter l'ouvrage en échange des dépenses d'investissement effectuées pour la conception et la construction de l'ouvrage. Ce droit du concessionnaire correspond à la juste valeur de la construction de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoutent les frais financiers comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié pour refléter le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la date de début d'utilisation du droit d'exploitation.

### 3.3.11 Goodwill

Le *goodwill* correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du Groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs et passifs et passifs éventuels identifiables relatifs à la société.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés intégrées globalement sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *goodwill* ». Les *goodwill* relatifs à des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique « participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur (« *impairment test* ») au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle et de manière non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (« *badwill* ») sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

### 3.3.12 Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des droits d'exploitation et des logiciels informatiques. Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeurs cumulées. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

### 3.3.13 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

### 3.3.14 Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles du domaine concédé

Ces immobilisations sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Elles comprennent en particulier les immobilisations d'exploitation du domaine concédé qui ne sont pas contrôlées par le concédant mais qui sont nécessaires à l'exploitation de la concession : bâtiments destinés à l'exploitation, matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéosurveillance, véhicules et équipements.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

<u>Constructions</u>	<u>de 30 à 50 ans</u>
<u>Agencements</u>	<u>de 7 à 30 ans</u>
<u>Mobiliers et matériels de bureau</u>	<u>de 3 à 10 ans</u>

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque clôture annuelle, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

### **3.3.15 Contrats de location-financement**

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. En contrepartie il est comptabilisé un passif financier. Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation.

### **3.3.16 Immeubles de placement**

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou valoriser le capital investi. Ils sont inscrits sur une ligne spécifique à l'actif du bilan.

Les immeubles de placement sont enregistrés pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur, selon les mêmes modalités que les immobilisations corporelles.

### **3.3.17 Perte de valeur des actifs immobilisés non financiers**

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les *goodwill*, un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Conformément à IAS 36, les critères retenus pour apprécier les indices de perte de valeur sont indifféremment des critères externes (ex. : évolution significative des données de marché...) ou des critères internes (ex. : diminution significative du chiffre d'affaires...).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux d'entrée de trésorerie identifiables. En France, une UGT correspond à un regroupement de contrats d'un même donneur d'ordre. Dans les autres pays, une UGT correspond à un ensemble de Parkings par ville ou zone géographique homogène. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles d'être générés par un actif ou une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

### **3.3.18 Participation dans les sociétés mises en équivalence**

Les participations du Groupe consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le *goodwill* dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition. Lorsque les pertes sont supérieures à la valeur de l'investissement net du Groupe dans la société mise en

équivalence, ces pertes ne sont pas reconnues, à moins que le Groupe n'ait contracté un engagement de recapitalisation ou effectué des paiements pour le compte de la société.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est testée selon les modalités décrites dans la note 3.3.17 « Perte de valeur des actifs immobilisés non financiers ». Les pertes de valeur résultant de ces tests de dépréciation sont comptabilisées en diminution de la valeur comptable des participations correspondantes.

Le résultat des sociétés mises en équivalence est classé sur une ligne spécifique, entre l'EBITDA et le résultat opérationnel.

Ces participations regroupent les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et les entités contrôlées conjointement.

### **3.3.19 Stocks et travaux en cours**

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de production par l'entreprise. A chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation.

### **3.3.20 Clients et autres actifs courants d'exploitation**

Les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont des actifs financiers courants classés dans la catégorie Prêts et créances.

Une estimation du risque de non-recouvrement des créances est faite à chaque clôture et donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation en conséquence. Le risque de non-recouvrement est apprécié au regard des retards de paiement et des garanties obtenues.

### **3.3.21 Engagements de retraites et autres avantages du personnel**

- Engagements de retraites à prestations définies

Les engagements résultant de régimes de retraites à prestations définies sont provisionnés au bilan tant pour le personnel en activité que pour le personnel ayant quitté la société (personnes disposant de droits différés et retraités). Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture annuelle. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays dans lequel le régime est en vigueur. La comptabilisation de chaque régime est effectuée séparément.

Pour les régimes à prestations définies financés dans le cadre d'une gestion externe (fonds de pension ou contrats d'assurance), l'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) comme actif ou passif au bilan.

L'intégralité des avantages postérieurs à l'emploi accordés aux salariés du Groupe est comptabilisée dans le bilan consolidé.

Les produits d'intérêts des actifs de couverture de régimes de retraite sont calculés à partir du même taux que le taux d'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies.

Les impacts de réestimation sont comptabilisés en autres éléments de résultat global :

- Gains et pertes actuariels sur l'engagement correspondant à la différence entre les hypothèses actuarielles retenues et la réalité constatée et résultant des effets des changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience,
- Surperformance (sous-performance) des actifs du régime, c'est-à-dire l'écart entre le rendement effectif de l'actif du régime et sa rémunération calculée sur

la base du taux d'actualisation de la dette actuarielle, et variation de l'effet du plafonnement de l'actif.

Pour les régimes à prestations définies, la charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les effets de toute modification, réduction ou liquidation de régime ; l'impact de désactualisation sur la dette actuarielle et les produits d'intérêts sur actifs de régime sont comptabilisés en autres charges et produits financiers.

- Engagements de retraite à cotisations définies

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées comme une charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

- Provisions pour autres avantages du personnel

Les autres avantages du personnel sont provisionnés au bilan, évalués selon la norme IAS 19. Ils comprennent les engagements relatifs aux primes de fidélité, ainsi que la couverture des frais médicaux dans certaines filiales. Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraites et pour autres avantages du personnel est présentée dans les passifs courants.

### 3.3.22 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

- Provisions non courantes

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent également des provisions pour contrats déficitaires.

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque le Groupe a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

La part à moins d'un an des provisions non courantes est présentée au bilan dans les provisions courantes.

- Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions pour litiges liées à l'activité concernent, pour l'essentiel, des litiges avec des clients, sous-traitants, cotraitants ou fournisseurs.

Les provisions pour restructuration, intégrant le coût des plans et mesures engagées, sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées ou fait l'objet d'une annonce avant la date de clôture de l'exercice.

Les provisions pour autres risques courants sont principalement constituées de provisions pour licenciements individuels et autres risques rattachés à l'exploitation.

### 3.3.23 Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsqu'une entité du Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

#### 3.3.23.1 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans les catégories déterminées suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, placements détenus jusqu'à leur échéance, actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances. Le classement dépend de la nature et de l'objet des actifs financiers et il est déterminé au moment de la comptabilisation initiale.

La catégorie placements détenus jusqu'à leur échéance n'est pas utilisée par le Groupe.

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente, la part à plus d'un an des prêts et créances, la part à plus d'un an des créances financières relatives aux contrats de partenariat public-privé et la juste valeur des produits dérivés actifs qualifiés comptablement de couverture dont la maturité est supérieure à un an (voir note 3.3.26 « Instruments financiers dérivés »).

- Titres disponibles à la vente

La catégorie « titres disponibles à la vente » comprend les participations du Groupe dans des sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clôture considérée.

Pour les titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont maintenus au bilan à leur coût d'entrée, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transaction.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat net lorsque le droit du Groupe à recevoir ces dividendes est établi.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation de cet actif, la perte correspondante est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

- Pour les titres cotés sur un marché actif, une baisse de juste valeur prolongée ou significative en deçà de son coût constitue une indication objective de dépréciation. Les facteurs considérés par le Groupe pour apprécier le caractère prolongé ou significatif d'une baisse de juste valeur sont en général les suivants :
  - la perte de valeur est prolongée lorsque le cours de bourse à la clôture est inférieur depuis plus de 18 mois au prix de revient du titre,
  - la perte de valeur est significative lorsqu'une baisse du cours du jour de 30 % par rapport au prix de revient du titre est constatée à la clôture.



- Pour les titres non cotés, les facteurs considérés sont la baisse de la quote-part des capitaux propres détenus et l'absence de perspectives de rentabilité.

- Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

La catégorie « prêts et créances » comprend principalement les créances rattachées à des participations, les avances en compte courant consenties à des sociétés mise en équivalence ou non consolidées ainsi que les dépôts de garantie, les prêts et créances collatéralisés et les autres prêts et créances financières. Elle comprend également les créances financières afférentes aux contrats de concessions et de partenariat public-privé dès lors que le concessionnaire dispose d'un droit inconditionnel à recevoir une rémunération (généralement sous forme de garantie de recettes ou de subvention d'exploitation) de la part du concédant.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. A chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument d'emprunt et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument d'emprunt ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés par application du taux d'intérêt effectif, sauf en ce qui concerne les créances à court terme pour lesquelles l'incidence de l'actualisation est négligeable.

Dans le cas particulier des créances financières relevant du champ d'application d'IFRIC 12, le taux d'intérêt effectif utilisé correspond au taux de rentabilité interne du projet calculé à l'origine.

Ces prêts et créances font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur en date d'arrêté s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur, correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement et si cette évolution favorable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

La part à moins d'un an des prêts et créances est classée en autres actifs financiers courants.

- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat net lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat net. Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu à court terme ;
- si au moment de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés qui sont gérés ensemble par le Groupe et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme ;
- s'il est un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné et efficace.

Les OPCVM monétaires acquis dans le cadre de la gestion de trésorerie sont classés dans cette catégorie, ainsi que certains instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture.

### 3.3.23.2 Actifs financiers de gestion de trésorerie

Les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent, le cas échéant, des titres monétaires et obligataires et des parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7 (voir note 3.3.23.3 « Disponibilités et équivalents de trésorerie »). Le Groupe retenant la juste valeur comme étant la meilleure reconnaissance de la performance de ces actifs, ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en résultat.

Les achats et ventes d'actifs financiers de gestion de trésorerie sont comptabilisés à la date de transaction.

La juste valeur est déterminée à partir de modèles de valorisation communément utilisés ou de l'actualisation des *cash-flow* futurs pour la part des actifs de gestion de trésorerie non cotés. Pour les instruments cotés, le Groupe retient, dans son évaluation à la juste valeur, le cours à la date de clôture ou les valeurs liquidatives pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

### 3.3.23.3 Disponibilités et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les comptes courants bancaires et les équivalents de trésorerie correspondant à des placements à court terme, liquides, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués, le cas échéant, d'OPCVM monétaires et des certificats de dépôts dont la maturité n'excède pas trois mois à l'origine. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

Le Groupe a retenu la méthode de la juste valeur pour apprécier le rendement de ses instruments financiers. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat.

La juste valeur est déterminée à partir de modèles de valorisation communément utilisés ou de l'actualisation des *cash-flow* futurs pour la part des actifs de gestion de trésorerie non cotés. Pour les instruments cotés, le Groupe retient, dans son évaluation à la juste valeur, le cours à la date de clôture ou les valeurs liquidatives pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

### 3.3.24 Passifs financiers et instruments de capitaux propres

Les instruments d'emprunt et de capitaux propres émis par une entité du Groupe sont classés soit comme passifs financiers, soit comme capitaux propres selon la substance des ententes contractuelles et les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres.

Un instrument de capitaux propres est tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par une entité du Groupe sont comptabilisés au montant de la contrepartie reçue, déduction faite des frais d'émission directs.

### 3.3.25 Dettes financières (courantes et non courantes)

Elles sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ces passifs financiers ne comportant pas de dérivés incorporés non étroitement liés (notamment au titre des options de remboursement anticipé). Ce taux est déterminé après prise en compte des primes de remboursement et des frais d'émission. Selon cette méthode, la charge d'intérêt est évaluée de manière actuarielle et est présentée dans la rubrique « coût de l'endettement financier brut ».

Lorsque le taux pratiqué est sensiblement inférieur au taux de marché, dans le cas notamment de financement de projet consenti par des organismes publics, l'avantage économique qui en résulte est considéré, selon IAS 20, comme une subvention publique portée en diminution des investissements concernés.

Le montant de la subvention correspond à la différence entre les montants perçus au titre de l'emprunt et la juste valeur de l'emprunt en fonction du taux d'intérêt du marché alors en vigueur.

La part à moins d'un an des dettes financières est classée dans le poste « dettes financières courantes ».

Le Groupe décomptabilise les passifs financiers si et seulement si les obligations du Groupe sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et exigible est comptabilisée en résultat net.

### 3.3.26 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu et ultérieurement évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte qui en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net à moins que le dérivé ne soit un instrument de couverture désigné et efficace; dans ce cas, le moment de comptabilisation en résultat net dépend de la nature de la relation de couverture.

Les dérivés incorporés dans des contrats hôtes non dérivés sont traités comme des dérivés séparés s'ils répondent à la définition d'un dérivé, si leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques des contrats hôtes et si les contrats ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

- Juste valeur des produits dérivés actifs et passifs

Pour couvrir son exposition aux risques de marché (de taux et de change principalement), le Groupe utilise des instruments dérivés. La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par le Groupe sont qualifiés d'instrument de couverture. La comptabilité attachée aux instruments de couverture est applicable si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies :

- la relation de couverture doit être clairement définie et documentée à la date de sa mise en place
- l'efficacité de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine, et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

La juste valeur des instruments dérivés qualifiés de couverture dont la maturité est supérieure à un an est présentée au bilan dans la rubrique « Autres actifs financiers non courants » ou « Autres emprunts et dettes financières non courants ». La juste valeur des autres instruments dérivés non qualifiés de couverture et la part à moins d'un an de la juste valeur des instruments qualifiés de couverture non courants sont classées en « Autres actifs financiers courants » ou « Dettes financières courantes ».

- Instruments financiers qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont systématiquement comptabilisés au bilan à leur juste valeur (voir note 3.3.1 « Recours à des estimations »). Néanmoins, la comptabilisation de la variation de leur juste valeur d'une période à l'autre varie selon qu'ils sont qualifiés de :

- couverture de juste valeur d'un actif ou passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé d'acheter ou de vendre un actif,
- couverture de flux de trésorerie,
- couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère.

- *Couverture de juste valeur*

Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un actif, d'un passif tel que prêts et emprunts à taux fixe ou des actifs et passifs en devises étrangères ou d'engagements fermes non comptabilisés.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en résultat de la période. De manière symétrique, la variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert est enregistrée au compte de résultat de la période (et

ajustée à la valeur de l'élément couvert). Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

- *Couverture de flux de trésorerie*

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.

Les variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé sont comptabilisées nettes d'impôt dans les autres éléments du résultat global en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat de la période pour la « part inefficace ». Les gains ou pertes accumulés en capitaux propres doivent être reclassés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert – à savoir le résultat opérationnel pour les couvertures de flux d'exploitation et le résultat financier pour les autres – au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

Si la relation de couverture est interrompue, notamment parce qu'elle n'est plus considérée comme « efficace », les gains ou pertes accumulés au titre de l'instrument dérivé sont maintenus en capitaux propres et reconnus de manière symétrique aux flux couverts. Dans le cas où le flux futur ne présente plus un caractère hautement probable, les gains et pertes antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont alors rapportés au compte de résultat.

- *Couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère*

Une couverture d'un investissement net en monnaie étrangère couvre le risque de change afférent à une participation nette dans une filiale étrangère consolidée. De façon similaire à la couverture de flux de trésorerie, la partie « efficace » des variations de valeur de l'instrument dérivé est inscrite dans les capitaux propres dans la rubrique « écarts de conversion », la partie des variations de valeur considérée comme « non efficace » étant enregistrée en résultat. La variation de valeur du produit dérivé comptabilisée en « écarts de conversion » doit être reprise en résultat lors de la cession de l'entité étrangère ayant fait l'objet de l'investissement initial.

Les profits et les pertes sur un instrument de couverture liés à la partie efficace de la couverture cumulés dans la réserve au titre de l'écart de change sont reclassés en résultat net au moment de la cession d'un établissement à l'étranger.

#### 4. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE RELATIF AU TRAITEMENT COMPTABLE DES REDEVANCES FIXES

Le Groupe a modifié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 le traitement comptable des redevances fixes payées au titre des contrats de concession, estimant que la qualité de son information financière sera améliorée par la prise en compte de ces redevances dans son bilan sous la forme d'un actif amortissable sur la durée du contrat au titre du droit d'utiliser le domaine public (parking) en contrepartie d'un passif au titre de l'engagement à payer ces redevances.

Cette modification de principes comptables est décrite en note 3.3.4 « Contrats de concession ».

Cette modification étant d'application rétrospective, les impacts de ce changement de méthode comptable sur la période comparative du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2014 sont présentés ci-après.

##### 4.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>31/12/2014 (Exercice de 6 mois publié)</i>	<i>Impact changement de méthode (Période de 6 mois)</i>	<i>31/12/2014 (Exercice de 6 mois retraité)</i>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (*)</b>	<b>314,9</b>	<b>0,0</b>	<b>314,9</b>
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	46,5	0,0	46,5
Total chiffre d'affaires	361,3	0,0	361,3
Produits des activités annexes	4,0	0,0	4,0
Charges opérationnelles courantes	<b>(263,2)</b>	<b>22,6</b>	<b>(240,6)</b>
<b>EBITDA</b>	<b>102,1</b>	<b>22,6</b>	<b>124,7</b>
Dotations aux amortissements	<b>(58,8)</b>	<b>(22,4)</b>	<b>(81,2)</b>
Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants	<b>(6,8)</b>	<b>0,0</b>	<b>(6,8)</b>
Autres éléments opérationnels	1,8	0,0	1,8
Paiements en actions (IFRS 2)	<b>(0,7)</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,7)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	2,4	0,0	2,4
Perte de valeur des goodwill	-	0,0	0,0
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	-	0,0	0,0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>40,1</b>	<b>0,2</b>	<b>40,3</b>
Coût de l'endettement financier brut	<b>(35,9)</b>	<b>(3,7)</b>	<b>(39,5)</b>
Produits financiers des placements de trésorerie	0,1	0,0	0,1
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(35,7)</b>	<b>(3,7)</b>	<b>(39,4)</b>
Autres produits financiers	3,5	0,0	3,5
Autres charges financières	<b>(5,5)</b>	<b>0,0</b>	<b>(5,5)</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>(9,5)</b>	<b>1,3</b>	<b>(8,2)</b>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>(7,2)</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(9,3)</b>
Résultat net de la période - part des intérêts minoritaires	0,1	0,0	0,1
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE - PART DU GROUPE</b>	<b>(7,3)</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(9,4)</b>
<b>Résultat net par action part du Groupe</b>			
Résultat net par action (en euros)	<b>(0,05)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,06)</b>
Résultat net dilué par action (en euros)	<b>(0,05)</b>	<b>(0,01)</b>	<b>(0,06)</b>

Les impacts du changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes sur le résultat consolidé résultent principalement :

- de l'annulation en EBITDA des charges sur redevances fixes,
- de l'amortissement en résultat opérationnel des immobilisations incorporelles correspondant à l'activation au bilan des redevances fixes pour leur montant actualisé,
- de la reconnaissance en coût de l'endettement financier brut du coût de l'actualisation du passif financier reconnu au titre de l'engagement à payer les redevances fixes,
- de l'effet impôt associé aux retraitements précédents.

## 4.2 Capitaux propres consolidés au 1<sup>er</sup> juillet 2014

Les impacts du changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> juillet 2014 sont non significatifs dans la mesure où la prise en compte au bilan des actifs immobilisés et des passifs financiers au titre des redevances fixes a été réalisée en date du 4 juin 2014 à l'occasion de l'acquisition de la société Indigo Infra et de ses filiales.

## 4.3 Bilan consolidé

- Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014 publié	Impact changement de méthode	31/12/2014 retraité
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	921,1	346,3	1 267,4
Goodwill	729,1	0,0	729,1
Autres immobilisations incorporelles	18,7	0,0	18,7
Immobilisations corporelles	401,0	0,0	401,0
Immobilisations corporelles du domaine concédé	130,2	0,0	130,2
Immeubles de placement	0,4	0,0	0,4
Participations dans les sociétés mises en équivalence	118,7	0,0	118,7
Créances financières - Concessions (part à + 1 an)	41,5	0,0	41,5
Autres actifs financiers non courants	8,7	0,0	8,7
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	1,2	0,0	1,2
Impôts différés actifs	54,1	1,3	55,4
<b>Total actifs non courants</b>	<b>2 424,7</b>	<b>347,6</b>	<b>2 772,3</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et travaux en cours	0,6	0,0	0,6
Clients et autres débiteurs	69,5	0,0	69,5
Autres actifs courants d'exploitation	75,6	0,0	75,6
Autres actifs courants hors exploitation	3,5	0,0	3,5
Actifs d'impôt exigible	15,5	0,0	15,5
Créances financières - Concessions (part à - 1 an)	1,6	0,0	1,6
Autres actifs financiers courants	0,0	0,0	0,0
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	0,4	0,0	0,4
Actifs financiers de gestion de trésorerie	1,4	0,0	1,4
Disponibilités et équivalents de trésorerie	78,0	0,0	78,0
Actifs liés aux activités abandonnées et autres actifs disponibles à la v	-	0,0	-
<b>Total actifs courants</b>	<b>246,0</b>	<b>0,0</b>	<b>246,0</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>2 670,7</b>	<b>347,6</b>	<b>3 018,3</b>

- Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014 publié	Impact changement de méthode	31/12/2014 retraité
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	160,0	0,0	160,0
Primes liées au Capital	640,2	0,0	640,2
Réserves consolidées	(7,4)	0,0	(7,4)
Réserves de conversion	0,3	0,0	0,3
Résultat net de la période - Part du Groupe	(7,3)	(2,1)	(9,5)
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	(1,3)	0,0	(1,3)
<b>Capitaux propres - Part du Groupe</b>	<b>784,5</b>	<b>(2,1)</b>	<b>782,3</b>
Intérêts minoritaires	4,6	0,0	4,6
<b>Total capitaux propres</b>	<b>789,0</b>	<b>(2,1)</b>	<b>786,9</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions pour retraites et autres avantages du personnel	24,1	0,0	24,1
Provisions non courantes	46,8	0,0	46,8
Emprunts obligataires	943,5	0,0	943,5
Autres emprunts et dettes financières	219,8	309,8	524,8
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	16,6	0,0	16,6
Autres passifs non courants	2,4	0,0	2,4
Impôts différés passifs	248,4	0,0	248,4
<b>Total passifs non courants</b>	<b>1 501,6</b>	<b>309,8</b>	<b>1 806,6</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions courantes	18,2	0,0	18,2
Fournisseurs	58,7	0,0	58,7
Autres passifs courants d'exploitation	222,3	0,0	222,3
Autres passifs courants hors exploitation	35,1	0,0	35,1
Passifs d'impôt exigible	6,8	0,0	6,8
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	1,3	0,0	1,3
Dettes financières courantes	37,5	40,0	82,4
Passifs liés aux activités abandonnées et autres passifs disponibles à	-	0,0	-
<b>Total passifs courants</b>	<b>380,0</b>	<b>40,0</b>	<b>424,8</b>
<b>TOTAL PASSIFS &amp; CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 670,7</b>	<b>347,6</b>	<b>3 018,3</b>

Les retraitements comptabilisés au 31 décembre 2014 sont principalement liés à la reconnaissance des redevances fixes sous forme d'un actif amortissable en contrepartie d'un passif financier au titre de l'engagement à payer ces dernières.

Au 1er juillet 2014, le changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes sur le bilan consolidé a conduit à une augmentation des immobilisations incorporelles du domaine concédé et des dettes financières (courantes et non courantes) de 339,4 millions d'euros.

#### 4.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014 <i>(Exercice de 6 mois publié)</i>	Impact changement de méthode <i>(Période de 6 mois)</i>	31/12/2014 <i>(Exercice de 6 mois retraité)</i>	
Résultat net consolidé de la période (y compris les minoritaires)	(7,2)	(2,1)	(9,4)	
Dotations nettes aux amortissements	58,8	22,4	81,2	
Dotations nettes aux provisions (*)	7,9	-	7,9	
Palements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	0,6	-	0,6	
Résultat sur cessions	(0,1)	-	(0,1)	
Pertes et profits de change latents	(0,6)	-	(0,6)	
Impact d'actualisation des créances & dettes non courantes	-	-	-	
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-	-	-	
Perte durable (AFS) et/ou variation de valeur des titres (acquis par étape)	0,3	-	0,3	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées	(2,5)	-	(2,5)	
Coûts d'emprunt immobilisés	(0,1)	-	(0,1)	
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	35,7	3,7	39,4	
Charges d'impôt comptabilisées	9,6	(1,3)	8,2	
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	102,5	22,6	125,1	
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	(1,3)	-	(1,3)	
Impôts payés	(30,0)	-	(30,0)	
Intérêts financiers payés	(16,9)	(3,7)	(20,6)	
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	3,8	-	3,8	
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	58,1	18,9	77,0
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	(12,7)	-	(12,7)	
Cession des immobilisations corporelles et incorporelles	0,0	-	0,0	
Investissements en immobilisations du domaine concédé <i>(net de subventions reçues)</i>	(43,9)	(29,3)	(73,2)	
Variation des créances financières sur Concessions	(0,7)	-	(0,7)	
Investissements opérationnels (nets de cession)	(57,3)	(29,3)	(86,6)	
Cash-flow libre <i>(après investissements)</i>	0,8	(10,4)	(9,6)	
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)	(0,4)	-	(0,4)	
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)	-	-	-	
Incidence nette des variations de périmètre (**)	0,5	-	0,5	
Investissements financiers net	0,1	-	0,1	
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	0,0	-	0,0	
Autres	(5,1)	-	(5,1)	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(62,3)	(29,3)	(91,6)
Augmentation de capital	0,0	-	0,0	
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers	-	-	-	
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)	-	-	-	
Dividendes payés	(0,2)	-	(0,2)	
- aux actionnaires	(0,0)	-	(0,0)	
- aux minoritaires des sociétés intégrées	(0,2)	-	(0,2)	
Encaissements liés aux nouvelles dettes financières à long terme	839,4	29,3	868,7	
Remboursements des dettes financières à long terme	(929,6)	(18,9)	(948,6)	
Encaissement des emprunts sur sociétés liées	96,2	-	96,2	
Variation des lignes de crédit	(4,6)	-	(4,6)	
Variation des actifs de gestion de trésorerie(***)	(6,7)	-	(6,7)	
Variation des dérivés sur la trésorerie	(0,3)	-	(0,3)	
Autres éléments constitutifs	(1,9)	-	(1,9)	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(7,7)	10,4	2,7
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises)(****)	IV	1,6	-	1,6
Variation de la trésorerie nette	I + II + III + IV	(10,4)	-	(10,4)
Trésorerie nette à l'ouverture	69,2	-	69,2	
Trésorerie nette à la clôture	58,8	-	58,8	

(\*) y compris les variations des provisions pour retraites et autres avantages au personnel.

(\*\*) Dont trésorerie nette des sociétés acquises sur la période.

(\*\*\*) Données retraitées des comptes courants financiers actif (cf. note 9.13 "Informations relatives à l'endettement financier net").



## 5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

### 5.1 Acquisitions de l'exercice

#### 5.1.1 Portefeuille de contrats à Calgary

Le 2 juillet 2015, le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Indigo Park Canada, s'est porté acquéreur des actifs à Calgary (Alberta) de la société Canada Inc.

Détermination des actifs et passifs identifiables acquis à la date de prise de contrôle :

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>Justes valeurs</u>
<u>Actifs net total</u>	<u>1,0</u>
<u>Prix d'acquisition (à 100% des titres)</u>	<u>9,3</u>
<u>Goodwill</u>	<u>8,3</u>

Le montant de l'acquisition s'élève à 13,2 millions de dollars canadiens (9,3 millions d'euros), dont un complément de prix de 4,0 millions de dollars canadiens (2,8 millions d'euros).

Après affectation de la juste valeur aux actifs corporels et incorporels, un *goodwill* provisoire de 11,8 millions de dollars canadiens (8,3 millions d'euros) a été constaté.

Par ailleurs, Indigo Park Canada et Canada Inc ont apporté à une filiale commune, nouvellement créée, dénommée WestPark Parking Services, détenue à parité, leurs activités respectives à Vancouver (Colombie Britannique). Cette nouvelle société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence à compter du 2 juillet 2015.

#### 5.1.2 Now I Innovations

Comme il est précisé en note 2. «FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2015», Infra Park s'est porté acquéreur des activités de NowI Innovations, par un contrat d'acquisition d'actifs et de sociétés conclu le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

NowI Innovations Group BV (anciennement VINCI Park Netherlands), détenue à 100% par Infra Park Digital, a constitué dans cette perspective, deux nouvelles entités détenues à 100%, NowI Innovations Solutions BV, entité néerlandaise, qui a racheté les contrats et les droits de propriété intellectuelle de la solution développée par NowI Innovations ainsi que la marque, et NowI Innovations OÜ, entité estonienne, qui porte les équipes de développement basées à Tallinn, pour un prix d'ensemble de 4,5 millions d'euros.

Par ailleurs, Infra Foch Digital a aussi acquis, pour un prix de 0,1 million d'euros, 100 % des titres de Mobile Now LLC.

NowI Innovations Group BV et ses filiales ainsi que Mobile Now LLC seront intégrées au périmètre de consolidation du Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### 5.2 Acquisitions des exercices précédents

Le 4 juin 2014, la Société, a acquis l'ensemble des actions Indigo Infra détenues par VINCI Concessions (100% du capital) pour un prix d'acquisition de 1254,4 millions d'euros. Les frais connexes à l'acquisition (12,7 millions d'euros) ont été comptabilisés en charges dans le résultat net au cours de l'exercice considéré, dans le poste «Autres éléments opérationnels».

La comptabilisation initiale de ce regroupement a été établie sur des bases provisoires au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2014, la Société ayant procédé à une première revue des actifs et des passifs du regroupement afin d'identifier les éléments pour lesquels il pourrait y avoir une différence significative entre leur valeur comptable et leur juste valeur. Cette opération a

engendré la comptabilisation d'un *goodwill* provisoire de 729,1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

En 2015, la Société a réalisé une revue complémentaire et finale des actifs et passifs du regroupement et a identifié certains ajustements par rapport aux comptes consolidés du 31 décembre 2014 pour un montant net total de 17,5 millions d'euros. Le *goodwill* définitif engendré par cette opération a en conséquence été porté à un montant de 746,6 millions d'euros au 31 décembre 2015. Après prise en compte des écarts de conversion associés au *goodwill* déterminés entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2015, le *goodwill* comptabilisé s'élève à 751,2 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Par ailleurs, la Société et VINCI Concessions ont conclu le 14 décembre 2015 un avenant au contrat d'acquisition initial, en vertu duquel la durée des déclarations et garanties consenties par VINCI Concessions à Infra Park a été réduite pour s'achever à la date de cet avenant, en contrepartie d'une réduction rétroactive du prix d'acquisition des actions Indigo Infra d'un montant de 5 millions d'euros, réduction de prix qui a fait l'objet d'un paiement en numéraire le 28 décembre 2015. Conformément à la norme IFRS 3 révisée, cet ajustement intervenu plus de douze mois après la date d'acquisition a été constaté en produit de la période, dans la rubrique « Autres éléments opérationnels ».

**Détermination des actifs et passifs identifiables à la date de prise de contrôle :**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Justes valeurs</b>
<b>Actifs non courants</b>	
Actifs immobilisés	1 587,7
Actifs financiers non courants	5,7
Impôts différés actifs	47,1
<b>Total actifs non courants</b>	<b>1 640,5</b>
<b>Actifs courants</b>	<b>237,9</b>
<i>dont trésorerie</i>	<i>74,0</i>
<b>Passifs non courants</b>	
Dettes financières et dérivés non courants	689,8
Autres passifs non courants	69,7
Impôts différés passifs	244,6
<b>Total passifs non courants</b>	<b>1 004,1</b>
<b>Passifs courants</b>	
Dettes financières et dérivés courants	28,5
Autres passifs courants	333,4
<b>Total passifs courants</b>	<b>361,9</b>
<b>Part des minoritaires dans les capitaux propres acquis</b>	<b>4,6</b>
<b>Actif net total</b>	<b>507,8</b>
<b>Prix d'acquisition (à 100% des titres)</b>	<b>1 254,4</b>
<b><i>Goodwill</i></b>	<b>746,6</b>
Écarts de conversion associés au <i>goodwill</i> calculés au 31/12/2015	4,6
<b><i>Goodwill</i> ajusté des écarts de conversion au 31/12/2015</b>	<b>751,2</b>

## 6. INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA

### Compte de résultat – information financière proforma

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014 <i>(Proforma 12 mois)</i>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (*)</b>	<b>641,8</b>	<b>617,5</b>
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	34,8	61,4
Total chiffre d'affaires	676,6	678,8
Produits des activités annexes	5,5	4,9
Charges opérationnelles courantes	<b>(415,3)</b>	<b>(430,7)</b>
<b>EBITDA</b>	<b>266,8</b>	<b>253,0</b>
Dotations aux amortissements	<b>(163,0)</b>	<b>(157,7)</b>
Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants	<b>(2,3)</b>	<b>(4,6)</b>
Autres éléments opérationnels	<b>(9,1)</b>	3,8
Paiements en actions (IFRS 2)	<b>(2,7)</b>	<b>(1,9)</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	7,7	5,1
Perte de valeur des <i>goodwill</i>	-	-
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	<b>(0,1)</b>	-
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>97,2</b>	<b>97,8</b>
Coût de l'endettement financier brut	<b>(45,4)</b>	<b>(63,3)</b>
Produits financiers des placements de trésorerie	0,6	0,3
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(44,8)</b>	<b>(63,0)</b>
Autres produits financiers	3,7	5,1
Autres charges financières	<b>(5,1)</b>	<b>(8,5)</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>(31,0)</b>	<b>(21,4)</b>
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>20,0</b>	<b>10,0</b>
Résultat net de la période - part des intérêts minoritaires	0,6	0,1
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE - PART DU GROUPE</b>	<b>19,3</b>	<b>9,9</b>
<b>Résultat net par action part du Groupe</b>		
Résultat net par action (en euros)	0,12	0,06
Résultat net dilué par action (en euros)	0,12	0,06

(\*) Hors chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires.

(\*\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

#### 6.1 Contexte de l'établissement de données financières pro forma

Les informations financières pro forma présentées ci-dessous sont établies afin de donner une image pertinente des comptes consolidés annuels du Groupe intégrant les principaux impacts de l'acquisition par Infra Park des titres de la Société Indigo Infra comme si celle-ci était intervenue dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et non le 4 juin 2014, date effective de cette acquisition.

Cette opération d'acquisition ayant conduit à l'ouverture du capital de la société Indigo Infra, préalablement détenue à 100% par le Groupe VINCI est décrite en détail au paragraphe suivant.

## **6.2 Description de la transaction prise en compte dans le cadre de l'établissement des informations financières pro forma**

### **6.2.1 Ouverture du capital de Indigo Infra**

Le 4 juin 2014, VINCI Concessions a cédé sa participation de 100 % dans Indigo Infra à une nouvelle société holding (Infra Park) pour un montant de 1 254,4 millions d'euros (hors frais d'acquisition s'élevant à 12,7 millions d'euros). A la date de l'opération, Infra Park était détenue à 100% par INFRA FOCH TOPCO, société holding qui était elle-même détenue à cette date à 37,4 % par Ardian, 37,4% par Crédit Agricole Assurances et 24,9 % par VINCI Infrastructure (filiale à 100% de Vinci Concessions), le reste du capital étant détenu par le management de Indigo Infra.

### **6.2.2 Financement de Infra Park**

Le financement de l'opération a été réalisé de la façon suivante :

- une augmentation de capital de 800 millions d'euros en date du 4 juin 2014, souscrite en totalité par Infra Foch Topco ;
- la mise en place d'un crédit syndiqué de 1 220 millions d'euros contracté le 27 mai 2014 par la société Infra Park avec effet au 4 juin 2014. Ce crédit syndiqué était constitué de 4 tranches. A la date du 30 juin 2014, 2 tranches avaient été intégralement tirées et une partiellement pour un montant total de 923 millions d'euros. Ces fonds ont été affectés à l'acquisition d'une partie des titres de Indigo Infra (à hauteur de 389 millions d'euros) ainsi que le remboursement d'une partie de la dette portée par Indigo Infra et ses filiales pour un montant de 534 millions d'euros ;
- un prêt subordonné de 100 millions d'euros accordé par Infra Foch Topco le 4 juin 2014, remboursable in fine le 31 décembre 2045 et portant un taux d'intérêt annuel de 8,25%.

Ce financement a également permis le règlement des frais d'acquisition (12,7 millions d'euros) et des frais liés à la mise en place du financement (17,2 millions d'euros) ainsi que la constitution d'un solde de trésorerie disponible de 5 millions d'euros au 30 juin 2014.

Le 9 octobre 2014, une émission obligataire émise par Infra Park pour un montant de 950 millions d'euros (deux tranches respectivement de 500 millions d'euros de maturité 6 ans et de 450 millions d'euros de maturité 10 ans ½), a été souscrite par un syndicat d'investisseurs européens. Cette émission a permis de refinancer le prêt syndiqué de 920 millions d'euros (les deux tranches ont été remboursées en date du 16 octobre 2014). Concomitamment, les lignes de tirage ont été renégociées en une seule ligne d'un montant de 300 millions d'euros, sans garantie particulière.

## **6.3 Informations financières pro forma présentées**

### **6.3.1 Hypothèses d'établissement**

Les comptes de résultat pro forma résumés, présentés ci-après, pour l'exercice d'une durée de 6 mois clos le 31 décembre 2014, présentent l'acquisition du groupe Indigo Infra en utilisant la méthode de l'acquisition comme si cette acquisition était intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et non le 4 juin 2014.

Afin de présenter des données comparables au compte de résultat consolidé clos le 31 décembre 2015, les données pro forma ont été préparées sur une durée de 12 mois et intègrent l'incidence du changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes comme si ce dernier était intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Tous les ajustements pro forma, autres que ceux relatifs à l'incidence du changement de méthode supra, se rapportent directement à l'acquisition et à son financement. Seuls les ajustements qui devraient avoir un impact récurrent sur les résultats du Groupe ont été pris en compte. Ainsi les informations financières pro forma sont établies hors coûts liés à l'acquisition, qui ont donc été retraités du compte de résultat historique d'Infra Park au 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Par simplification, l'incidence fiscale des ajustements pro forma a été calculée sur la base du taux d'impôt normatif en vigueur, soit 34,43 %, pour la période au titre de laquelle le compte de résultat pro forma est présenté.

### 6.3.2 Comptabilisation initiale de l'acquisition

Le 4 juin 2014, la Société a acquis les actions de Indigo Infra détenues par VINCI Concessions (100% du capital), pour un prix d'acquisition de 1 254,4 millions d'euros. Les frais connexes à l'acquisition et non liés aux opérations de financement (12,7 millions d'euros avant impôts) ont été comptabilisés en charges dans le compte de résultat de l'exercice clos au 30 juin 2014, dans le poste « autres éléments opérationnels ». Les frais liés aux opérations de mise en place du crédit syndiqué de 1,2 milliard d'euros (cf. note 6.2.2 « Financement de Infra Park »), qui se sont élevés à 17,2 millions d'euros, ont été comptabilisés en diminution de la dette selon la méthode du coût amorti et ainsi reconnus en charges sur la durée du financement dans le poste « coût de l'endettement financier brut ».

Cette opération a engendré la comptabilisation d'un *goodwill* final de 746,6 millions d'euros avant prise en compte des écarts de conversion sur les *goodwill* comptabilisés en devises.

### 6.3.3 Compte de résultat pro forma au 31 décembre 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Comptes publiés retraités (*) Infra Park au 31/12/2014 (période de 6 mois)	Ajustements pro forma	Informations consolidées pro forma Infra Park au 31/12/2014 (période de 12 mois)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (**)</b>	<b>314,9</b>	<b>302,6</b>	<b>617,5</b>
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	46,5	14,9	61,4
Total chiffre d'affaires	361,3	317,5	678,8
Produits des activités annexes	4,0	0,9	4,9
Charges opérationnelles courantes	(240,6)	(190,1)	(430,7)
<b>EBITDA</b>	<b>124,7</b>	<b>128,3</b>	<b>253,0</b>
Dotations aux amortissements	(81,2)	(76,5)	(157,7)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants	(6,8)	2,2	(4,6)
Autres éléments opérationnels	1,8	2,0	3,8
Paiements en actions (IFRS 2)	(0,7)	(1,2)	(1,9)
Résultat des sociétés mises en équivalence	2,4	2,7	5,1
Perte de valeur des goodwill	-	-	-
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	-	-	-
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>40,3</b>	<b>57,5</b>	<b>97,8</b>
Coût de l'endettement financier brut	(39,5)	(23,8)	(63,3)
Produits financiers des placements de trésorerie	0,1	0,2	0,3
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(39,4)</b>	<b>(23,6)</b>	<b>(63,0)</b>
Autres produits financiers	3,5	1,6	5,1
Autres charges financières	(5,5)	(3,0)	(8,5)
Impôts sur les bénéfices	(8,2)	(13,2)	(21,4)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>(9,3)</b>	<b>19,3</b>	<b>10,0</b>
Résultat net de la période - part des intérêts minoritaires	0,1	(0,2)	(0,1)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE - PART DU GROUPE</b>	<b>(9,4)</b>	<b>19,1</b>	<b>9,9</b>

(\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit en note 4.

(\*\*) Hors chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires.

	Comptes publiés Infra Park au 30/06/2014 (Période de 3,5 mois)	Indigo Infra du 01/01/2014 au 03/06/2014 (Note 1)	Incidence de l'affectation du prix d'acquisition (Notes 2 et 5)	Ajustements liés au financement (Notes 3 et 5)	Ajustements liés aux frais d'acquisition (Notes 4 et 5)	Ajustements liés au changement de méthode IFRIC 12 (Note 6)	Total ajustements pro forma
<i>(en millions d'euros)</i>							
CHIFFRE D'AFFAIRES (*)	43,8	258,8				-	302,6
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	1,4	13,5				-	14,9
Total chiffre d'affaires	45,2	272,3	-	-	-	-	317,5
Produits des activités annexes	-	0,9				-	0,9
Charges opérationnelles courantes	(30,7)	(182,0)	-	-	-	22,6	(190,1)
EBITDA	14,5	91,2				22,6	128,3
Dotations aux amortissements	(8,9)	(30,9)	(14,3)			(22,4)	(76,5)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants	-	2,2				-	2,2
Autres éléments opérationnels	(12,7)	2,0			12,7	-	2,0
Paiements en actions (IFRS 2)	-	(1,2)				-	(1,2)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,5	2,2				-	2,7
Perte de valeur des goodwill	-	-				-	-
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	-	-				-	-
RESULTAT OPERATIONNEL	(6,6)	65,5	(14,3)	-	12,7	0,2	57,5
Coût de l'endettement financier brut	(4,2)	(7,7)		(8,2)		(3,7)	(23,8)
Produits financiers des placements de trésorerie	-	0,2				-	0,2
Coût de l'endettement financier net	(4,2)	(7,5)	-	(8,2)	-	(3,7)	(23,6)
Autres produits financiers	-	1,6				-	1,6
Autres charges financières	-	(3,0)				-	(3,0)
Impôts sur les bénéfices	3,0	(20,2)	4,9	2,1	(4,4)	1,3	(13,2)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	(7,8)	36,4	(9,4)	(6,1)	8,3	(2,1)	19,3
Résultat net de la période - part des intérêts minoritaires	-	(0,2)				-	(0,2)
RESULTAT NET DE LA PERIODE - PART DU GROUPE	(7,8)	36,2	(9,4)	(6,1)	8,3	(2,1)	19,1

#### 6.4 Notes au compte de résultat pro forma au 31 décembre 2014

Note 1 : Le retraitement correspond à la prise en compte des activités du Groupe Indigo Infra entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et la date effective de prise de contrôle (4 juin 2014). Cet ajustement se traduit par une augmentation du chiffre d'affaires, de l'EBITDA, du résultat opérationnel et du résultat net de respectivement 258,8 millions d'euros, 91,2 millions d'euros, 65,5 millions d'euros et 36,2 millions d'euros.

Note 2 : Cet ajustement correspond à la comptabilisation de la charge d'amortissement relative aux écarts d'évaluation affectés aux actifs entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et la date effective de prise de contrôle (4 juin 2014). Cet ajustement s'élève à - 14,3 millions d'euros avant impôts (- 9,4 millions d'euros après impôts normatifs). Le montant des écarts d'évaluation pris en compte pour le calcul de l'amortissement s'élève à 520 millions d'euros.

Note 3 : Cet ajustement a été effectué afin de comptabiliser la charge d'intérêts relative au financement de l'opération. Il n'intègre pas l'incidence du changement de méthode de la comptabilisation des redevances fixes, cet ajustement étant traité de manière distincte (cf note 6 infra).

- La charge d'intérêts a été calculée sur la base d'un taux d'intérêt de 3 % correspondant au taux moyen pondéré de la dette brute tirée du groupe Infra Park, qui s'élevait à 1 174 millions d'euros au 30 juin 2014. Le périmètre de la dette du groupe Infra Park ayant servi de base au calcul du taux moyen pondéré de 3% au 30 juin 2014 inclut l'intégralité de l'endettement du groupe à cette date, ce dernier comprenant l'endettement historique de Indigo Infra et de ses filiales, et intègre l'incidence des instruments dérivés.
- Les conditions de financement de l'acquisition ont été appliquées dès l'ouverture de l'exercice présenté dans l'information pro forma, sans tenir compte des conditions qui auraient pu être obtenues par le Groupe si l'opération était réellement intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ce taux intègre le coût du prêt subordonné de 100 millions d'euros accordé à Infra Park par Infra Foch Topco (taux d'intérêt annuel de 8,25%, échéance 2045).
- Enfin, afin de prendre en compte la diminution de l'endettement financier net du Groupe Indigo Infra entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 4 juin 2014 (avant opération de refinancement), il a été calculé un surplus de charge d'intérêt fondé sur l'endettement moyen de la période au taux d'intérêt de 3%.

Au total, l'ajustement lié au financement s'élève à un montant d'environ - 8,2 millions d'euros avant impôts pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 4 juin 2014 (- 6,1 millions d'euros après impôts).

**Note 4 : Ajustement lié aux frais d'acquisition**

Le montant des frais d'acquisition encourus en 2014 et directement imputables à l'opération s'élève à 12,7 millions d'euros (8,3 millions d'euros après impôts normatifs). Ces coûts n'ont pas été pris en compte dans le compte de résultat pro forma dans la mesure où ces frais ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence prolongée sur les comptes d'Infra Park.

**Note 5 : Effets d'impôt**

Les effets d'impôt relatifs aux ajustements pro forma ont été calculés sur la base d'un taux d'imposition normatif de 34,43 %, corrigé, en ce qui concerne les ajustements sur les charges d'intérêts, de l'incidence du « robot » fiscal conduisant à la non déductibilité de 25% des intérêts comptabilisés pour l'année 2014. Le taux d'impôt utilisé est au final ramené à 25,8% pour ces ajustements sur les charges d'intérêts.

**Note 6 : Changement de méthode de la comptabilisation des redevances fixes associées aux contrats de concessions**

L'incidence du changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation des redevances fixes a été prise en compte dans le compte de résultat pro forma comme si ce dernier était intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le retraitement correspond à la prise en compte d'un impact similaire, pour les comptes du 1<sup>er</sup> semestre 2014, à l'impact du changement de méthode comptabilisé dans le compte de résultat consolidé retraité de l'exercice de six mois clos le 31 décembre 2014. Cet ajustement se traduit par un impact sur l'EBITDA, le résultat opérationnel et le résultat net de respectivement +22,6 millions d'euros, +0,2 million d'euros et - 2,1 millions d'euros.



## **7. INFORMATIONS SECTORIELLES**

L'information sectorielle est présentée par zone géographique, conformément à l'organisation et au reporting interne du Groupe. Dans le cadre des évolutions de gouvernance intervenues au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2014 et du 1<sup>er</sup> semestre 2015, cette organisation a été revue et a conduit à ajuster les regroupements de pays rattachés aux décideurs opérationnels. L'information sectorielle des périodes précédentes a en conséquence été retraitée pour les besoins de la présentation des présents comptes consolidés annuels.

Les secteurs présentés sont les suivants : France, NAUK (Royaume-Uni, USA, Canada), Europe Continentale (Allemagne, Belgique, Espagne, Europe centrale et orientale, autres pays d'Europe), Grand International (Brésil, Russie et Qatar). Pour le Groupe, chaque zone est un secteur opérationnel.

L'information sectorielle présentée est conforme à celle présentée à la Direction Générale du Groupe, principal décideur opérationnel, aux fins de prises de décision concernant l'affectation de ressources et d'évaluation de la performance de chaque secteur. Elle est établie selon les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les états financiers consolidés du Groupe.

Le chiffre d'affaires de chaque secteur correspond aux revenus des parcs de stationnement, ainsi que des produits d'activités annexes tels que les redevances des installations commerciales.

Aucun client externe du Groupe ne représente à lui seul 10% ou plus du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Le chiffre d'affaires présenté par secteur dans les tableaux ci-dessous représente les produits provenant de clients externes.

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est réalisée sur la base du pays où la prestation est réalisée.

31 décembre 2015 (Exercice de 12 mois)

(en millions d'euros)	France	dont corporate (*)	dont exploitation	NAUK (Royaume-Uni, Canada, USA)	Europe continentale	Grand International (Brésil, Qatar, Russie)	Total
31/12/2015 (Exercice de 12 mois)							
<b>Compte de résultat</b>							
Chiffre d'affaires	436,3	-	436,3	113,9	91,4	0,3	641,8
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	34,4	-	34,4	0,4	-	-	34,8
Total Chiffre d'affaires	470,7	-	470,7	114,2	91,4	0,3	676,6
Produits des activités annexes	2,6	-	2,6	1,0	1,9	0,0	5,5
Charges opérationnelles courantes	(263,4)	(4,8)	(258,6)	(97,4)	(54,1)	(0,4)	(415,3)
EBITDA	209,9	(4,8)	214,7	17,8	39,1	(0,1)	266,8
Dotations aux amortissements	(134,4)	-	(134,4)	(12,7)	(15,9)	-	(163,0)
Dotations nettes aux provisions non courantes et dépréciations d'actifs non courants	(30,0)	(2,5)	(27,5)	27,2	0,5	-	(2,3)
Autres éléments opérationnels	4,3	5,0	(0,7)	(13,2)	(0,1)	(0,1)	(9,1)
Paievements en actions (IFRS 2)	(2,2)	-	(2,2)	(0,5)	-	-	(2,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,0)	-	(0,0)	6,6	1,2	(0,0)	7,7
Perte de valeur des goodwill	-	-	-	-	-	-	-
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	(0,1)	-	(0,1)	-	-	-	(0,1)
Résultat opérationnel	47,3	(2,3)	49,6	25,3	24,8	(0,2)	97,2
Coût de l'endettement financier net	(38,4)	(15,4)	(23,1)	(2,6)	(4,0)	0,3	(44,8)
Autres produits et charges financières	(0,6)	-	(0,6)	(0,9)	(0,0)	-	(1,4)
Impôts sur les bénéfices	(17,5)	-	(17,5)	(7,8)	(5,6)	(0,1)	(31,0)
RESULTAT NET DE LA PERIODE (y compris intérêts minoritaires)	(9,2)	(17,7)	8,5	13,9	15,2	(0,0)	20,0

**Tableau de flux de trésorerie**

Flux de trésorerie liés à l'activité	153,1			3,1	36,0	(0,2)	191,9
Investissements opérationnels nets	(122,0)			(11,9)	(12,0)	-	(145,9)
Cash flow libre après investissements opérationnels	31,1			(8,8)	23,9	(0,2)	46,0
Investissements financiers nets et impacts des variations de périmètre	3,4			(1,9)	(0,0)	(0,1)	1,3
Autres	2,5			(5,0)	(0,2)	(3,7)	(6,4)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(116,0)			(18,8)	(12,2)	(3,8)	(150,9)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(78,3)			10,6	(24,6)	(0,3)	(92,6)
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises)	(5,5)			(0,3)	0,8	0,4	(4,6)
Variation nette de trésorerie nette	(46,8)			(5,4)	(0,1)	(3,9)	(56,2)

**Bilan**

Actifs non courants	1 977,5			343,9	434,9	11,2	2 767,5
Actifs courants	143,1			44,4	28,8	4,2	220,6
Total actifs	2 120,6			388,3	463,7	15,5	2 988,1
Passifs non courants	1 595,2			118,5	135,5	0,3	1 849,6
Passifs courants	395,7			46,4	35,2	0,2	477,6
Total passifs hors capitaux propres	1 991,0			164,9	170,8	0,5	2 327,2
Capitaux propres	399,9			111,9	134,1	15,0	660,9
Total passifs	2 390,9			276,8	304,9	15,5	2 988,1
Endettement financier net	(1 416,9)			(98,2)	(105,0)	0,7	(1 619,4)

(\*) Principalement structure holding Infra Park

31 décembre 2014 retraité du changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des redevances fixes (Exercice de 6 mois)

(en millions d'euros)	France	dont corporate (*)	dont exploitation	NAUK (Royaume-Uni, Canada, USA)	Europe continentale	Grand International (Brésil, Qatar, Russie)	Total
31/12/2014 retraité(**) (Exercice de 6 mois)							
<b>Compte de résultat</b>							
Chiffre d'affaires	216,1	-	216,1	54,1	44,5	0,2	314,9
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	46,0	-	46,0	0,5	-	-	46,5
Total Chiffre d'affaires	262,1	-	262,1	54,5	44,6	0,2	361,3
Produits des activités annexes	0,7	-	0,7	0,1	3,2	-	4,0
Charges opérationnelles courantes	(166,4)	(0,8)	(165,6)	(45,3)	(28,9)	(0,1)	(240,6)
EBITDA	96,4	(0,8)	97,2	9,3	18,9	0,1	124,7
Dotations aux amortissements	(69,5)	-	(69,5)	(4,5)	(7,2)	-	(81,2)
Dotations nettes aux provisions non courantes et dépréciations d'actifs non courants	(5,5)	-	(5,5)	1,6	(2,9)	-	(6,8)
Autres éléments opérationnels	2,9	-	2,9	(0,0)	(1,1)	-	1,8
Paiements en actions (IFRS 2)	(0,0)	-	-	(0,7)	-	-	(0,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,0)	-	-	2,0	0,6	(0,1)	2,4
Perte de valeur des <i>goodwill</i>	-	-	-	-	-	-	-
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	24,3	(0,8)	25,1	7,7	8,3	(0,0)	40,3
Coût de l'endettement financier net	(36,5)	(27,3)	(9,2)	(1,4)	(1,6)	0,0	(39,4)
Autres produits et charges financières	2,3	-	2,3	(3,8)	(0,5)	-	(2,0)
Impôts sur les bénéfices	(6,4)	-	(6,4)	0,4	(2,2)	0,0	(8,2)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE (y compris intérêts minoritaires)</b>	<b>(16,3)</b>	<b>(28,0)</b>	<b>11,7</b>	<b>3,0</b>	<b>4,0</b>	<b>0,0</b>	<b>(9,3)</b>
<b>Tableau de flux de trésorerie</b>							
Flux de trésorerie liés à l'activité	60,1			2,6	14,0	0,3	77,0
Investissements opérationnels nets	(62,7)			(16,8)	(7,1)	-	(86,6)
Cash flow libre après investissements opérationnels	(2,6)			(14,2)	6,9	0,3	(9,6)
Investissements financiers nets et impacts des variations de périmètre	0,1			-	0,3	(0,3)	0,1
Autres	(5,1)			(0,1)	(0,3)	0,4	(5,1)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(67,7)			(17,0)	(7,1)	0,1	(91,6)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	26,3			(13,5)	(9,5)	(0,6)	2,7
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises)	(0,2)			1,8	0,0	0,0	1,6
Variation nette de trésorerie nette	18,5			(26,1)	(2,6)	(0,2)	(10,4)
<b>Bilan</b>							
Actifs non courants	2 283,7			200,8	271,2	16,6	2 772,3
Actifs courants	176,1			37,7	30,9	1,2	246,0
Total actifs	2 459,8			238,6	302,1	17,8	3 018,3
Passifs non courants	1 536,8			126,2	143,3	0,3	1 806,6
Passifs courants	355,0			36,2	33,3	0,4	424,8
Total passifs hors capitaux propres	1 891,7			162,3	176,6	0,7	2 231,4
Capitaux propres	568,1			76,2	125,5	17,1	786,9
Total passifs	2 459,8			238,6	302,1	17,8	3 018,3
Endettement financier net	(1 301,1)			(80,7)	(113,9)	0,7	(1 495,0)

(\*) Principalement structure holding Infra Park

(\*\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

## 8. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 8.1 Charges opérationnelles courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 <i>(Exercice de 12 mois)</i>	31/12/2014 retraité(*) <i>(Exercice de 6 mois)</i>
Achats consommés	(26,3)	(15,4)
Services extérieurs	(97,8)	(61,5)
Personnel intérimaire	(8,5)	(5,3)
Sous-traitance	(45,7)	(8,7)
Charges de construction pour les sociétés concessionnaires	(34,8)	(46,5)
Impôts et taxes	(18,2)	(11,9)
Charges de personnel	(174,0)	(85,3)
Autres éléments opérationnels courants	(9,9)	(6,1)
<b>Total</b>	<b>(415,3)</b>	<b>(240,6)</b>

(\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

### 8.2 Dotations aux amortissements

Les dotations nettes aux amortissements s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 <i>(Exercice de 12 mois)</i>	31/12/2014 retraité(*) <i>(Exercice de 6 mois)</i>
<b>Dotations aux amortissements</b>		
Immobilisations incorporelles	(4,7)	(1,9)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(85,5)	(35,0)
Impact IFRIC 12 sur immobilisations incorporelles du domaine concédé	(46,2)	(22,4)
Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles du domaine concédé	(26,6)	(21,9)
Immeubles de placement	-	-
<b>Total</b>	<b>(163,0)</b>	<b>(81,2)</b>

(\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

### 8.3 Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 <i>(Exercice de 12 mois)</i>		
	Provisions pour risques et charges	Dépréciations d'actifs	Total □
Dotations nettes non courantes	17,6	(19,9)	(2,3)
<b>Total</b>	<b>17,6</b>	<b>(19,9)</b>	<b>(2,3)</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014 <i>(Exercice de 6 mois)</i>		
	Provisions pour risques et charges	Dépréciations d'actifs	Total □
Dotations nettes non courantes	(1,8)	(5,0)	(6,8)
<b>Total</b>	<b>(1,8)</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(6,8)</b>

Les dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants incluent une reprise de provision pour perte à terminaison sur le contrat de location simple d'Eagle's Meadow, pour un montant de 24,8 millions d'euros, du fait de la résiliation anticipée du contrat (cf note 8.4 « Autres éléments opérationnels »).

#### 8.4 Autres éléments opérationnels

Le contrat de location simple d'Eagle's Meadow à Wrexham (Royaume-Uni), conclu en 2009, pour une durée de 24 ans, a été résilié par anticipation le 24 décembre 2015. Le dénouement de cette opération a donné lieu au versement d'une indemnité de 10 millions de livres (13,8 millions d'euros) au bailleur, incluse dans la rubrique « Autres éléments opérationnels ».

Par ailleurs, cette rubrique intègre également un produit de 5 millions d'euros associé au versement d'une indemnité par VINCI Concessions dans le cadre de la signature d'un protocole avec Infra Park mettant fin à certaines clauses de garantie de passif.

#### 8.5 Paiements en actions (IFRS 2)

Les charges liées aux paiements en actions s'élèvent à 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2015 et concernent pour l'essentiel les charges associées à la mise en place du FCPE Indigo Infra le 26 juin 2015 (cf. note 2. « Faits marquants de l'exercice clôturé au 31 décembre 2015 »).

#### 8.6 Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers se répartissent par catégorie comptable d'actifs et de passifs de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 <i>(Exercice de 12 mois)</i>		
	Charges et produits financiers constatés en résultat		Charges et produits financiers constatés en capitaux propres
	Coût de l'endettement financier net	Autres charges et produits financiers	
Passifs évalués au coût amorti	(28,7)	-	-
Impact IFRIC 12	(8,0)	-	-
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat	0,6	-	-
Dérivés qualifiés de couvertures: actifs et passifs	(0,2)	-	-
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	(1,5)	-	-
Autres	(7,0)	-	-
Résultat de change	-	(0,1)	-
Coûts d'actualisation	-	(1,5)	-
Coûts d'emprunts immobilisés	-	0,2	-
<b>Total résultat financier</b>	<b>(44,8)</b>	<b>(1,4)</b>	-

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014 <i>(Exercice de 6 mois)</i> <i>retraité (*)</i>		
	Charges et produits financiers constatés en résultat		Charges et produits financiers constatés en capitaux propres
	Coût de l'endettement financier net	Autres charges et produits financiers	
Passifs évalués au coût amorti	(25,1)	-	-
Impact IFRIC 12	(3,7)	-	-
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat	-	-	-
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	(12,7)	-	1,9
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	2,1	-	-
Autres	-	-	-
Résultat de change	-	0,2	-
Coûts d'actualisation	-	(2,3)	-
Coûts d'emprunts immobilisés	-	0,1	-
<b>Total résultat financier</b>	<b>(39,4)</b>	<b>(2,0)</b>	<b>1,9</b>

*(\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.*

Les autres charges financières comprennent les coûts d'actualisation des actifs et passifs pour un montant de 1,5 millions d'euros.

Les autres produits financiers intègrent notamment les coûts d'emprunts immobilisés qui s'élèvent à 0,2 million d'euros au 31 décembre 2015.

Les charges et produits associés aux instruments financiers dérivés de couverture s'analysent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 (Exercice de 12 mois)	31/12/2014 (Exercice de 6 mois)
Intérêts nets des instruments dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	0,6	(0,1)
Variation de valeur des instruments dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	0,7	1,3
Variation de valeur des dettes financières couvertes en juste valeur	(0,7)	(1,3)
Réserve transférée en résultat au titre des couvertures de flux de trésorerie	(0,2)	(12,6)
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	-	-
<b>Résultat des instruments dérivés de couverture</b>	<b>0,4</b>	<b>(12,7)</b>

L'impact de la résiliation des instruments dérivés d'Indigo Infra en novembre 2015 est détaillé en 9.14 « Informations relatives à la gestion des risques financiers ».

## 8.7 Impôts sur les bénéfices

### 8.7.1 Analyse de la charge nette d'impôts

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 (Exercice de 12 mois)	31/12/2014 retraité(*) (Exercice de 6 mois)
Impôts courants	(52,4)	(14,0)
Impôts différés	21,4	5,8
<i>dont différences temporaires</i>	<i>20,2</i>	<i>6,6</i>
<i>dont variations de taux d'impôt et autres</i>	<i>2,0</i>	<i>(3,0)</i>
<i>dont déficits et crédits d'impôt</i>	<i>(0,8)</i>	<i>0,8</i>
<b>Total</b>	<b>(31,0)</b>	<b>(8,2)</b>

(\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

La charge nette d'impôts de l'exercice de 12 mois clôturé au 31 décembre 2015 s'élève à -31,0 millions d'euros contre une charge nette d'impôts de -8,2 millions d'euros pour l'exercice de 6 mois clôturé au 31 décembre 2014.

### 8.7.2 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 (Exercice de 12 mois)	31/12/2014 retraité(*) (Exercice de 6 mois)
Résultat avant impôt et résultats des sociétés mises en équivalence	43,3	(3,5)
Taux d'imposition théorique en vigueur en France	34,43%	34,43%
<b>Impôt théorique attendu</b>	<b>(14,8)</b>	<b>1,2</b>
Incidence sur la charge d'impôt du résultat taxé à taux réduit	-	-
Incidence des déficits reportables et autres différences temporaires non reconnus ou ayant fait antérieurement l'objet d'une limitation	(7,2)	(9,2)
Différentiel de taux sur résultat étranger	4,1	1,3
Différences permanentes et divers écarts	(13,1)	(1,6)
<b>Impôt effectivement constaté</b>	<b>(31,0)</b>	<b>(8,2)</b>
Taux d'impôt effectif	71,57%	N/A
Taux d'impôt effectif hors incidence des paiements en actions et des résultats des sociétés mises en équivalence	68,18%	N/A

(\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

Les sociétés du Groupe Infra Park sont intégrées au groupe fiscal dont la société tête de groupe est Infra Foch Topco. Conformément aux conventions d'intégration fiscale conclues entre Infra Foch Topco et Infra Park et ses filiales françaises, ces dernières ne supportent pas la contribution exceptionnelle de 10,7% due par les sociétés françaises dont le chiffre d'affaires excède 250 millions d'euros. En conséquence, le taux d'imposition théorique du Groupe Infra Park est de 34,43%.

Le taux d'impôt effectif ressort à 71,6% sur la période clôturée au 31 décembre 2015. Ce taux d'impôt effectif intègre notamment les effets de la non activation des déficits fiscaux propres d'Infra Park, compte tenu de l'absence de perspective de résultat fiscal positif pour la Société dont le résultat est principalement constitué des dividendes reçus de la part de ses filiales, non taxables, alors que la Société supporte le coût de financement de ses participations. Il intègre également les effets de la quote-part de frais et charges de 5% ainsi que de la taxe additionnelle de 3% sur les distributions de dividendes.

### 8.7.3 Analyse des actifs et passifs d'impôts différés

(en millions d'euros)	31/12/2015	Variations			31/12/2014 retraité(*)
		Résultat	Capitaux propres	Autres	
<b>Impôts différés actifs</b>					
Déficits reportables et crédits d'impôts	18,8	6,2	-	(6,9)	19,5
Engagements de retraites	7,9	0,4	(0,5)	0,0	8,0
Différences temporelles sur provisions	10,9	(2,7)	-	0,2	13,4
Mise à la juste valeur des instruments financiers	1,9	(1,1)	(2,6)	0,2	5,4
Redevances fixes	3,6	2,3	-	-	1,3
Locations financements	0,5	(0,1)	-	0,0	0,5
Immobilisations	22,6	(1,1)	-	0,9	22,8
Autres	9,9	5,3	0,2	(0,2)	4,6
<b>Total</b>	<b>75,9</b>	<b>9,1</b>	<b>(2,9)</b>	<b>(5,7)</b>	<b>75,6</b>
<b>Impôts différés passifs</b>					
Déficits reportables et crédits d'impôts	-	-	-	-	-
Engagements de retraites	(0,0)	-	-	(0,0)	-
Différences temporelles sur provisions	(0,4)	2,5	-	(0,1)	(2,8)
Mise à la juste valeur des instruments financiers	(0,8)	(2,8)	2,4	(0,2)	(0,1)
Locations financements	(0,4)	0,2	-	-	(0,6)
Immobilisations	(214,4)	20,1	-	4,4	(239,0)
Autres	(5,7)	(0,8)	-	1,0	(5,9)
<b>Total</b>	<b>(221,7)</b>	<b>19,3</b>	<b>2,4</b>	<b>5,2</b>	<b>(248,4)</b>
<b>Solde net des impôts différés actifs et passifs avant dépréciation</b>					
dépréciation	(145,7)	28,4	(0,5)	(0,6)	(172,8)
Ecrêtement	(20,3)	(7,0)	-	6,9	(20,2)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>(166,0)</b>	<b>21,4</b>	<b>(0,5)</b>	<b>6,3</b>	<b>(193,0)</b>

(\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

### 8.7.4 Impôts différés non reconnus

Les actifs d'impôts différés non reconnus du fait du caractère incertain de leur récupération représentent un montant de 20,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 20,2 millions d'euros au 31 décembre 2014. Ils concernent la Société et certaines de ses filiales françaises à hauteur de 19,1 millions d'euros (dont 17,5 millions d'euros au titre de leurs déficits reportables) et des filiales étrangères pour 1,2 million d'euros (au titre de leurs déficits reportables).

## 8.8 Résultat par action

Pour l'exercice présenté :

- le nombre moyen d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat de base par action s'élève à 160 044 282 actions
- la Société ne possède pas d'actions d'autocontrôle,
- il n'existe pas d'instruments financiers ayant un effet dilutif.

Ainsi au 31 décembre 2015, le montant du résultat dilué par action est identique à celui du résultat de base par action qui s'élève à 0,12 euro par action.

## 9. NOTES RELATIVES AU BILAN

### 9.1 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

#### 9.1.1 Ventilation des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)

<b>Valeur brute</b>	
Au 30/06/2014 retraité(*)	1 250,5
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	6,6
Autres acquisitions de l'exercice	46,1
Sorties de l'exercice	(4,1)
Investissements nets relatifs au traitement comptable des redevances fixes	29,3
Autres mouvements	(0,5)
Au 31/12/2014 retraité(*)	1 328,0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-
Autres acquisitions de l'exercice	35,0
Sorties de l'exercice	(11,4)
Investissements nets relatifs au traitement comptable des redevances fixes	33,2
Autres mouvements	(52,2)
Au 31/12/2015	1 332,5
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>	
Au 30/06/2014 retraité(*)	(4,8)
Amortissements de la période	(58,0)
Pertes de valeur	(1,6)
Autres mouvements	3,9
Au 31/12/2014 retraité(*)	(60,5)
Amortissements de la période	(109,7)
Pertes de valeur	(9,4)
Autres mouvements	4,8
Au 31/12/2015	(174,8)
<b>Valeur nette</b>	
Au 30/06/2014 retraité(*)	1 245,7
Au 31/12/2014 retraité(*)	1 267,4
Au 31/12/2015	1 157,7

(\*) Montants retraités conformément au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de Partenariat Public Privé relevant du modèle incorporel et du modèle mixte sont décrites en note 10 « NOTES SUR LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES CONTRATS DE CONCESSION » des comptes consolidés au 31 décembre 2015.

#### 9.1.2 Immobilisations du domaine concédé en location-financement

Les immobilisations concédées détenues au travers des contrats de location-financement représentent un montant de 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2014.



## 9.2 Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>729,1</b>	<b>718,1</b>
Goodwill constaté dans l'exercice	8,3	-
Pertes de valeur	-	-
Écarts de conversion	4,1	-
Sorties de périmètre	-	-
Autres mouvements	17,5	11,0
<b>Valeur nette à la clôture</b>	<b>759,0</b>	<b>729,1</b>

Le *goodwill* constaté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 correspond à la comptabilisation du *goodwill* provisoire résultant de l'acquisition d'un portefeuille de contrats à Calgary (cf. note 5.1 « Acquisitions de l'exercice »).

Les autres mouvements des exercices clos le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2014 correspondent à l'ajustement de la comptabilisation du *goodwill* provisoire enregistré dans les comptes au 30 juin 2014, résultant de l'acquisition de Indigo Infra réalisée le 4 juin 2014.

Au 31 décembre 2015, la Société a finalisé la détermination du *goodwill* issu de l'acquisition de Indigo Infra (voir note 5.2 « Acquisitions des exercices précédents»), et, notamment, affecté ce *goodwill* à des UGT ou groupes d'UGT, en convertissant le cas échéant ce *goodwill* des UGT concernées sur la base des cours en vigueur à la date d'acquisition. Les écarts de conversion associés au *goodwill* comptabilisé en devises s'établissent à 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2015, le *goodwill* se répartit par segment comme suit :

- France : 482,0 millions d'euros
- NAUK : 114,2 millions d'euros
- Europe continentale : 162,9 millions d'euros

### 9.3 Autres immobilisations incorporelles

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Logiciels	Brevets Licences et autres	Total
<b>Valeur brute</b>			
<b>Au 30/06/2014</b>	9,5	10,6	20,1
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	-	-
Autres acquisitions de l'exercice	1,9	-	1,9
Sorties de l'exercice	(0,0)	(2,1)	(2,1)
Autres mouvements	0,1	0,6	0,7
<b>Au 31/12/2014</b>	11,5	9,1	20,6
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	-	-
Autres acquisitions de l'exercice	3,9	12,3	16,2
Sorties de l'exercice	(0,2)	(2,8)	(3,0)
Autres mouvements	0,5	(7,9)	(7,4)
<b>Au 31/12/2015</b>	15,8	10,7	26,5
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>			
<b>Au 30/06/2014</b>	(0,1)	(0,2)	(0,3)
Amortissements de la période	(1,2)	(0,8)	(1,9)
Amortissements et pertes de valeur (changement de mode de consolidation)	-	-	-
Dotations de pertes de valeur	-	-	-
Reprises de pertes de valeur	-	-	-
Sorties de l'exercice	0,0	0,7	0,7
Autres mouvements	(0,0)	(0,4)	(0,0)
<b>Au 31/12/2014</b>	(1,3)	(0,7)	(1,9)
Amortissements de la période	(2,7)	(2,0)	(4,7)
Amortissements et pertes de valeur (changement de mode de consolidation)	-	-	-
Dotations de pertes de valeur	(0,6)	(0,4)	(1,0)
Reprises de pertes de valeur	-	0,3	0,3
Sorties de l'exercice	0,2	1,3	1,4
Autres mouvements	0,0	(0,5)	(0,5)
<b>Au 31/12/2015</b>	(4,4)	(2,0)	(6,4)
<b>Valeur nette</b>			
<b>Au 30/06/2014</b>	9,4	10,5	19,8
<b>Au 31/12/2014</b>	10,2	8,5	18,7
<b>Au 31/12/2015</b>	11,4	8,7	20,1

## 9.4 Immobilisations corporelles

### 9.4.1 Variation au cours de l'exercice

(en millions d'euros)	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions	Matériels, Installations techniques et agencements	Total
<b>Valeur brute</b>					
Au 30/06/2014	126,0	15,8	356,0	32,3	530,0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0,2	-	(1,0)	-	(0,8)
Autres acquisitions de l'exercice	22,2	-	6,8	4,9	33,9
Sorties de l'exercice	(4,6)	-	(1,1)	(2,6)	(8,3)
Autres mouvements	(2,9)	-	(0,6)	2,5	(0,9)
Au 31/12/2014	140,8	15,8	360,1	37,2	554,0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-
Autres acquisitions de l'exercice	38,6	2,0	52,9	13,1	106,6
Sorties de l'exercice	(16,6)	0,0	0,4	(6,5)	(22,8)
Autres mouvements	0,2	(0,0)	4,8	4,6	9,6
Au 31/12/2015	162,9	17,7	418,3	48,5	647,4
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>					
Au 30/06/2014	(1,3)	-	(2,0)	(0,3)	(3,6)
Amortissements de la période	(10,6)	-	(6,7)	(4,4)	(21,7)
Pertes de valeur	(3,3)	-	(0,2)	-	(3,5)
Sorties de l'exercice	4,5	-	0,3	2,4	7,2
Autres mouvements	0,0	-	(0,7)	(0,5)	(1,2)
Au 31/12/2014	(10,7)	-	(9,3)	(2,7)	(22,7)
Amortissements de la période	(22,7)	-	(17,3)	(9,3)	(49,2)
Pertes de valeur	8,6	-	0,2	0,2	9,1
Sorties de l'exercice	9,4	-	0,4	5,4	15,3
Autres mouvements	(0,6)	-	(8,1)	(0,4)	(9,1)
Au 31/12/2015	(15,9)	-	(34,1)	(6,9)	(56,8)
<b>Valeur nette</b>					
Au 30/06/2014	124,7	15,8	354,0	32,0	526,4
Au 31/12/2014	130,2	15,8	350,8	34,5	531,2
Au 31/12/2015	147,1	17,7	384,2	41,6	590,6

Au 31 décembre 2015, les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour 32,2 millions d'euros (contre 31,4 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### 9.4.2 Immobilisations corporelles en location-financement

Les immobilisations corporelles détenues au travers des contrats de location-financement représentent un montant net de 2,0 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

## 9.5 Tests de valeur sur *goodwill* et autres actifs immobilisés

Au 31 décembre 2015, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwill* et les autres actifs immobilisés non financiers ont fait l'objet de tests de valeur.

Les *cash-flow* prévisionnels utilisés pour la détermination des valeurs tant des *goodwill* que des autres actifs immobilisés sont calculés de la manière suivante : EBITDA – investissements opérationnels – variation du besoin en fonds de roulement sur activité – impôt normatif calculé sur le résultat opérationnel.

### 9.5.1 Tests de valeur sur *goodwill*

Au 31 décembre 2015, le montant du *goodwill* testé dans les comptes d'Infra Park s'élève à 751,2 millions d'euros. Des tests de perte de valeur du *goodwill* ont été conduits pour la première fois au 31 décembre 2015. Ils ont été réalisés sur la base du business plan stratégique du Groupe. Les hypothèses retenues sur les différents périmètres (constant, renouvellement, développement) ont été définies avec les Directions opérationnelles et validées par la Direction générale du Groupe. La valorisation correspond à l'actualisation par pays des *cash-flow* prévisionnels sur les 7 prochaines années plus une valeur terminale calculée sur la base d'un multiple d'EBITDA de 9.0x en scénario central.

Le taux retenu pour l'actualisation des flux de trésorerie est le CMPC (Coût Moyen Pondéré du Capital). Il est calculé par pays et correspond au taux de rentabilité minimal exigé par les pourvoyeurs de fonds de l'entreprise (actionnaires et créanciers). Il est calculé sur la base d'une structure financière de référence pour le secteur. Le CMPC moyen pondéré par l'EBITDA de chaque pays est de 5,33% pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

#### Sensibilité de la valeur du *goodwill* aux hypothèses retenues

Au 31 décembre 2015, la valorisation du Groupe est nettement supérieure à la valeur comptable du *goodwill*.

La sensibilité de la valeur des *goodwill* par segment aux hypothèses retenues est reflétée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Taux d'actualisation des flux de trésorerie		Variation du multiple de valeur de sortie		Variation des <i>cash-flow</i> d'exploitation prévisionnels (avant impôt)	
	0,50%	-0,50%	1.0x	-1.0x	5,00%	-5,00%
<i>Goodwill</i> France	(41,8)	43,3	113,6	(113,6)	75,5	(75,5)
<i>Goodwill</i> Europe	(11,6)	12,0	32,6	(32,6)	20,2	(20,2)
<i>Goodwill</i> NAUK	(7,7)	8,0	22,0	(22,0)	12,9	(12,9)

AU 31 décembre 2015 :

- une hausse (ou une baisse) de 50 points de base des hypothèses retenues sur le CMPC par pays n'entraînerait pas de dépréciation significative des *goodwill* dans les comptes consolidés du Groupe.
- une variation des *cash-flow* d'exploitation prévisionnels de plus (ou moins) 5% n'entraînerait pas de dépréciation significative des *goodwill* dans les comptes consolidés du Groupe.
- une variation du multiple de valeur de sortie de plus (ou moins) 1.0x n'entraînerait pas de dépréciation significative des *goodwill* dans les comptes consolidés du Groupe.

### 9.5.2 Tests de valeur sur autres actifs immobilisés

La valeur recouvrable des unités génératrice de trésorerie (UGT) est déterminée sur la base d'un calcul de valeur d'utilité. Au sein du Groupe, une UGT correspond à un regroupement de contrats d'un même donneur d'ordre en France et situés dans une même ville ou zone géographique à l'international. Il en existe environ 230 UGT à fin décembre 2015. La valeur d'utilité des UGT est déterminée à partir de l'actualisation, au CMPC du pays de l'UGT, des *cash-flow* d'exploitation prévisionnels sur la durée résiduelle des contrats inclus dans l'UGT.

Au 31 décembre 2015, le Groupe a enregistré des pertes de valeur nettes sur les autres actifs immobilisés pour 11,1 millions d'euros.

## 9.6 Participations dans les sociétés mises en équivalence

Pour les périodes présentées, le Groupe exerce un contrôle conjoint sur chacune des sociétés mises en équivalence (coentreprises).

### 9.6.1 Variation au cours de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Valeur des titres en début d'exercice	118,7	121,3
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	2,1	-
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	7,7	2,4
Dividendes distribués	(6,6)	(3,8)
Variations de périmètre et écarts de conversion	13,6	(0,3)
Variation nette de juste valeur sur instruments financiers	(0,4)	(1,2)
Redassement (*)	(0,3)	0,3
<b>Valeur des titres en fin d'exercice</b>	<b>134,8</b>	<b>118,7</b>

(\*) Reclassements correspondant à la quote-part de titres mis en équivalence présentant une situation nette négative portés en autres provisions non courantes.

### 9.6.2 Informations financières sur les entreprises mises en équivalence (coentreprises)

Les participations concernant les coentreprises s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Laz Karp Associates LLC	91,6	74,1
Administradora Gaucha De Estacionamientos Sa	15,8	22,3
Parking Du Centre	23,8	20,9
Parkeerbedrijf Nieuwpoort	1,4	1,5
Westpark	1,1	0,0
Autres	1,0	(0,0)
<b>Participations dans les sociétés mises en équivalence</b>	<b>134,8</b>	<b>118,7</b>

La liste des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et les pourcentages détenus par le Groupe sont présentés en note 14 « LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2015 ».

Les sociétés mises en équivalence significatives (coentreprises) sont le groupe LAZ KARP Associates LLC (« LAZ Parking») et la société Administradora Gaucha de Estacionamientos Sa (« AGE »):

- LAZ Parking est un groupe américain non coté détenu à hauteur de 50% au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014. La principale activité de ce groupe est l'exploitation de Parkings aux Etats-Unis.
- AGE est une société brésilienne non cotée détenue à hauteur de 50% au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014. La principale activité de cette société est l'exploitation de Parkings au Brésil.

Les principales données financières des sociétés mises en équivalence, présentées en quote-part du Groupe, sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 (Exercice de 12 mois)			
	LAZ Parking	AGE	Autres	Total coentreprises
<b>Compte de résultat</b>				
Chiffre d'affaires	132,3	14,6	6,3	153,2
EBITDA	10,2	1,9	2,0	14,1
Résultat opérationnel	6,9	1,1	1,4	9,5
Résultat net	6,6	0,2	0,9	7,7
<b>Bilan</b>				
Actifs non courants	16,9	4,2	17,4	38,5
Actifs courants	19,8	1,7	2,3	23,8
Capitaux propres	8,0	(0,2)	(1,1)	6,7
Passifs non courants	8,0	3,2	8,5	19,7
Passifs courants	20,7	2,9	12,3	35,8
<b>Endettement financier net</b>	<b>(6,3)</b>	<b>(3,6)</b>	<b>(9,8)</b>	<b>(19,7)</b>
<b>Dividendes reçus de la coentreprise</b>	<b>5,7</b>			<b>5,7</b>
Actif net de la coentreprise	15,9	(0,3)		
Pourcentage de détention du groupe	50%	50%		
<b>QP d'actif net du Groupe dans la coentreprise</b>	<b>8,0</b>	<b>(0,2)</b>	<b>0,7</b>	<b>8,5</b>
<i>Goodwill</i>	82,6	15,4	18,6	116,6
Autres retraitements	1,1	0,5	8,0	9,6
<b>Valeur comptable des intérêts du Groupe dans la coentreprise</b>	<b>91,6</b>	<b>15,8</b>	<b>27,4</b>	<b>134,8</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014 (Exercice de 6 mois)			
	LAZ Parking	AGE	Autres	Total coentreprises
<b>Compte de résultat</b>				
Chiffre d'affaires	52,9	5,7	2,8	61,4
EBITDA	4,7	0,5	1,3	6,5
Résultat opérationnel	2,1	0,2	0,9	3,2
Résultat net	2,0	0,0	0,5	2,6
<b>Bilan</b>				
Actifs non courants	16,1	2,4	16,2	34,7
Actifs courants	15,2	0,9	2,7	18,8
Capitaux propres	6,3	(0,7)	(1,6)	4,0
Passifs non courants	8,8	1,1	11,1	21,0
Passifs courants	16,2	3,0	9,4	28,6
<b>Endettement financier net</b>	<b>(5,4)</b>	<b>(2,4)</b>	<b>(9,6)</b>	<b>(17,3)</b>
<b>Dividendes reçus de la coentreprise</b>	<b>3,9</b>	-	-	<b>3,9</b>
Actif net de la coentreprise	12,7	(1,5)		
Pourcentage de détention du groupe	50%	50%		
<b>QP d'actif net du Groupe dans la coentreprise</b>	<b>6,3</b>	<b>(0,7)</b>	<b>(1,6)</b>	<b>4,0</b>
<i>Goodwill</i>	69,6	20,7	14,4	104,6
Autres retraitements	(1,8)	2,3	9,5	10,0
<b>Valeur comptable des intérêts du Groupe dans la coentreprise</b>	<b>74,1</b>	<b>22,3</b>	<b>22,3</b>	<b>118,7</b>

### 9.6.2.1 Quote-part de pertes non reconnues des coentreprises

Il n'y a pas de quote-part de pertes non reconnues au titre des coentreprises.

### 9.6.2.2 Engagements à l'égard des coentreprises

Aucun engagement significatif de rachat d'actions n'était en vigueur entre le Groupe et un coentrepreneur dans le cadre d'une coentreprise au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014.

## 9.7 Actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Actifs disponibles à la vente	0,4	0,3
Prêts et créances au coût amorti	46,9	49,9
<i>dont créances financières - Concessions</i>	<i>40,6</i>	<i>41,5</i>
Actifs non courants hors juste valeur des produits dérivés	47,3	50,2
Juste Valeur des produits dérivés actifs non courants (*)	1,8	1,2
<b>Actifs non courants y compris juste valeur des produits dérivés</b>	<b>49,1</b>	<b>51,4</b>

*(\*) Voir note 9.14 « Informations relatives à la gestion des risques financiers »*

Les actifs disponibles à la vente s'élèvent à 0,4 million d'euros au 31 décembre 2015 contre 0,3 million d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2014. Ils concernent pour l'essentiel des titres de participation non cotés dans les filiales du Groupe dont les indicateurs financiers sont inférieurs aux seuils de consolidation retenus par le Groupe (cf. note 3.2.1 « Périmètre de consolidation »).

Les prêts et créances, évalués au coût amorti, s'élèvent à 46,9 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 49,9 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2014. Ils comprennent, outre des dépôts de garantie et des cautions relatives aux contrats de prestations de services et des prêts sur filiales consolidées selon la méthode de mise en équivalence, les créances financières rattachées aux contrats de concessions gérés par les filiales du Groupe pour 40,6 millions d'euros au 31 décembre 2015, contre 41,5 millions d'euros au 31 décembre 2014.

La part à moins d'un an des actifs financiers non courants est classée dans les actifs courants pour 4,2 million d'euros.

Les actifs financiers disponibles à la vente et les prêts et créances au coût amorti s'analysent comme suit :

	Actifs disponibles à la vente		Prêts et créances au coût amorti		Total
	Titres de participation non cotés	Autres actifs financiers disponibles à la vente	Créances financières / Concessions	Autres prêts et créances	
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Valeur brute</b>					
Au 30/06/2014	0,4	0,0	35,2	5,4	40,9
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	-	-	(3,4)	(3,4)
Autres acquisitions de l'exercice	(0,1)	-	1,9	6,0	7,8
Sorties de l'exercice	-	-	(1,0)	(0,5)	(1,5)
Ecart de conversion	0,0	-	0,3	0,0	0,3
Autres mouvements	(0,0)	-	5,2	-	5,2
Au 31/12/2014	0,3	0,0	41,5	7,5	49,3
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	(0,0)	-	-	(0,0)	(0,0)
Autres acquisitions de l'exercice	0,1	-	0,3	0,7	1,0
Sorties de l'exercice	-	-	(1,2)	(2,7)	(3,8)
Ecart de conversion	0,0	-	0,6	(0,0)	0,6
Autres mouvements	-	-	(0,6)	-	(0,6)
Au 31/12/2015	0,3	0,0	40,6	5,5	46,5
<b>Pertes de valeur</b>					
Au 30/06/2014	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dotations de pertes de valeur	-	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur	0,1	0,0	-	0,8	0,9
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31/12/2014	0,1	0,0	0,0	0,8	0,9
Dotations de pertes de valeur	(0,1)	-	-	-	(0,1)
Reprises de pertes de valeur	0,0	0,0	-	-	0,1
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31/12/2015	0,0	0,0	0,0	0,8	0,9
<b>Valeur nette</b>					
Au 30/06/2014	0,4	0,0	35,2	5,4	40,9
Au 31/12/2014	0,3	0,0	41,5	8,3	50,2
Au 31/12/2015	0,4	0,0	40,6	6,3	47,3

Les principaux contrats de concession relevant du modèle financier ainsi que les engagements rattachés sont décrits en note 10.2 « Contrats de concession – Modèle de la créance financière ».

La ventilation par échéance des prêts et créances évalués au coût amorti s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	Échéance	
		de 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances financières / Concessions	40,6	2,9	37,8
Autres actifs financiers non courants	6,3	5,8	0,5
<b>Prêts et créances au coût amorti</b>	<b>46,9</b>	<b>8,7</b>	<b>38,2</b>
<i>(en millions d'euros)</i>			
	31/12/2014	Échéance	
		de 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances financières / Concessions	41,5	3,7	37,8
Autres actifs financiers non courants	8,3	8,1	0,2
<b>Prêts et créances au coût amorti</b>	<b>49,9</b>	<b>11,8</b>	<b>38,0</b>



## 9.8 Actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités

Les actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante - non équivalents de trésorerie	1,9	1,4
<b>Actifs financiers de gestion de trésorerie</b>	<b>1,9</b>	<b>1,4</b>
Équivalents de trésorerie	0,0	34,3
Disponibilités	33,5	36,3
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie</b>	<b>33,5</b>	<b>70,7</b>

Les actifs financiers de gestion de trésorerie et la trésorerie disponible sont présentés en diminution de l'endettement brut, et détaillés en note 9.13 « Informations relatives à l'endettement financier net ».

Le poste « Équivalents de trésorerie » est constitué des excédents de trésorerie placés sur des supports constitués d'OPCVM monétaires.

## 9.9 Capitaux propres

### 9.9.1 Capital social

Le capital de la Société est constitué uniquement d'actions ordinaires entièrement libérées ayant une valeur nominale de 1 euro. A sa création, en février 2014, le capital de la Société était constitué de 2 actions détenues par les sociétés Ardian et Crédit Agricole Assurances. Le 28 mars 2014, la société Infra Foch Topco, également détenue par Ardian (50%) et Crédit Agricole Assurances (50%), a racheté ces deux actions.

Le 3 juin 2014, la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire par l'émission de 160 044 280 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale avec un prix de souscription de 5 euros par action. Infra Foch Topco a souscrit à l'intégralité de cette augmentation de capital. A cette date, suite à l'augmentation de capital réalisée par Infra Foch Topco, l'actionnariat de la société mère du Groupe a été modifié. Au 31 décembre 2015, cette dernière est détenue par Ardian (36,92%), Crédit Agricole Assurances (via sa filiale Predica) (36,92%), VINCI Concessions (24,61%) et le management (1,55%). La gouvernance confère à Ardian, Crédit Agricole Assurances et VINCI Concessions (détenue à 100% par VINCI) une influence notable sur Infra Foch Topco.

L'évolution du capital social et de la prime d'émission sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 est la suivante :

	Nombre d'actions	en millions d'euros		
		Capital social	Prime d'émission	Total
Solde au 31 décembre 2014	160 044 282	160,0	640,2	800,2
Variation de l'exercice	-	-	-163,0	-163,0
Solde au 31 décembre 2015	160 044 282	160,0	477,2	637,2

Le total du capital social et de la prime d'émission s'élève à 637,2 millions d'euros au 31 décembre 2015.

## 9.9.2 Opérations constatées directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>		31/12/2015	31/12/2014
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>			
<b>Réserve à l'ouverture</b>		-	-
Variations de juste valeur de la période		-	-
Pertes de valeur constatées en résultat		-	-
Variations de juste valeur constatées en résultat lors de la cession		-	-
Variation de périmètre et divers		-	-
<b>Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture</b>	<b>I</b>	-	-
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>			
<b>Réserve à l'ouverture</b>		0,7	(1,4)
Variations de juste valeur rattachées aux sociétés mises en équivalence		-	-
Autres variations de juste valeur de la période		(1,9)	3,3
Eléments de juste valeur constatés en résultat		-	-
Variation de périmètre et divers		(0,4)	(1,2)
<b>Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture</b>	<b>II</b>	<b>(1,6)</b>	<b>0,7</b>
<i>dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence</i>		(0,4)	-
<b>Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments recyclables en résultat)</b>	<b>I + II</b>	<b>(1,6)</b>	<b>0,7</b>
Effet impôt associé		0,0	(0,6)
<b>Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)</b>	<b>III</b>	<b>(1,6)</b>	<b>0,0</b>
<b>Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite</b>			
<b>Réserve à l'ouverture</b>		(1,3)	-
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période		1,6	(2,0)
Effet d'impôt associé		(0,5)	0,7
Variations de périmètre et divers		-	-
<b>Réserve nette d'impôt (éléments non recyclables en résultat)</b>	<b>IV</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(1,3)</b>
<b>Total opérations enregistrées directement en capitaux propres</b>	<b>III + IV</b>	<b>(1,9)</b>	<b>(1,3)</b>

Les « autres variations de juste valeur de la période » relatives aux opérations de couverture de flux de trésorerie inscrites en capitaux propres sont principalement liées à la résiliation en novembre 2015 des instruments de couverture de taux portés par la société Indigo Infra. Cette opération est décrite en note 9.14 « Informations relatives à la gestion des risques financiers ».

## 9.9.3 Distribution

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à des distributions, par prélèvement sur le poste prime d'émission, pour un montant total de 163,0 millions d'euros, comme le présente le tableau ci-après :

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Comptabilisés pendant l'exercice</b>		
Montant des distributions (**)	163,0	-
Montant distribué par action (*)	1,0	-
<b>Soumis à la décision de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice</b>		
Montant des distributions (**)(***)	-	42,0
Montant distribué par action (*)	-	0,3

(\*) En euros

(\*\*) En millions d'euros

(\*\*\*) Distribution exceptionnelle, prélevée sur les réserves disponibles par imputation du poste « Primes d'émission »

A l'issue de ces deux distributions, présentant le caractère de remboursement d'apport, le montant de la prime d'émission de la Société est passé de 640,2 millions d'euros à 477,2 millions d'euros.

#### 9.9.4 Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2015, le montant des « intérêts minoritaires » s'élève à 7,2 millions d'euros contre 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2014.

#### 9.10 Engagements de retraites et autres avantages au personnel

Les provisions pour retraites et autres avantages au personnel s'élèvent à 25,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 (dont 1,4 million d'euros à moins d'un an) contre 25,8 millions d'euros au 31 décembre 2014 (dont 1,7 million d'euros à moins d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions pour engagements de retraites (indemnités de fin de carrière et retraites complémentaires) pour 23,0 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 23,3 millions d'euros au 31 décembre 2014 et, d'autre part, les provisions pour autres avantages au personnel pour 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 2,4 millions d'euros au 31 décembre 2014.

La part à moins d'un an de ces provisions est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation.

##### 9.10.1 Engagements de retraites

Les engagements de retraites complémentaires du Groupe portant sur des régimes à prestations définies se décomposent en deux catégories :

- les engagements portés par les filiales de la Société, qui font l'objet de provisions inscrites au bilan consolidé correspondant à des indemnités de fin de carrière.
- les engagements portés au travers de fonds de pensions indépendants. Ils concernent les filiales britanniques de la Société. Ces régimes sont fermés aux nouveaux entrants.

Les engagements de retraite couverts par des provisions concernent principalement la France. Les provisions sont calculées sur la base des hypothèses suivantes :

<i>Zone euro</i>	31/12/2015	31/12/2014
Taux d'actualisation	2,10%	2,00%
Taux d'inflation	1,80%	1,75%
Taux de revalorisation salaires	2,80%	3,00%
Taux de revalorisation rentes	2,00%-2,50 %	2,00%-2,50%
Durée active résiduelle moyenne probable des employés	10-15ans	10-15ans

  

<i>Grande-Bretagne</i>	31/12/2015	31/12/2014
Taux d'actualisation	3,70%	4,00%
Taux d'inflation	3,20%	3,40%
Taux de revalorisation salaires	3,70%	3,90%

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base du rendement des obligations privées de première catégorie (rating AA) dont les maturités correspondent aux flux attendus des régimes. Les taux d'actualisation finalement retenus correspondent aux taux équivalents à l'application des différents taux selon les maturités.

Les autres hypothèses actuarielles locales (économiques et démographiques) ont été fixées selon les conditions en vigueur dans chacun des pays concernés. Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur au 31 décembre 2015.

Sur la base des hypothèses actuarielles mentionnées ci-dessus, les engagements de retraite, le montant de la provision reconnue au bilan et les charges de retraite comptabilisées dans l'exercice s'analysent de la façon suivante :

## Réconciliation des engagements et des provisions inscrites au bilan

(en millions d'euros)	31/12/2015			31/12/2014			
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total	
Dette actuarielle au titre des engagements de retraites	22,9	5,6	28,5	23,0	5,1	28,1	
Juste valeur des actifs de couverture	-	6,0	6,0	-	5,5	5,5	
Surplus (ou déficit)	22,9	(0,5)	22,5	23,0	(0,4)	22,6	
Provisions reconnues au passif du bilan	I	22,9	0,1	23,0	23,0	0,4	23,3
Réserves de gestion de surplus	II	-	0,5	0,5	-	0,7	0,7
Effet du plafonnement de l'actif (IFRIC 14)	III	-	-	-	-	-	-
TOTAL	I - II - III	22,9	(0,5)	22,5	23,0	(0,4)	22,6

## Evolution de la dette actuarielle et des actifs de couverture sur la période

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014	
Dette actuarielle au titre des engagements de retraite			
A l'ouverture de l'exercice	28,1	25,0	
dont engagement couverts par des actifs de couverture	5,1	4,4	
Coûts des Services rendus au cours de la période	1,5	0,6	
Coût d'actualisation de la dette actuarielle	0,7	0,4	
Coût des services passés (modification et réduction de régime)	0,0	0,0	
Liquidations de régime	0,0	(0,0)	
Gains et pertes actuariels reconnus en autres éléments du résultat global	(1,5)	2,3	
dont impact des changements d'hypothèses démographiques	(0,1)	1,0	
dont impact des changements d'hypothèses financières	(0,1)	1,9	
dont gains et pertes d'expérience	(1,3)	(0,6)	
Prestations servies sur l'exercice	(0,7)	(0,3)	
Cotisations des salariés	0,0	0,0	
Effet de l'évolution des taux de change	0,3	0,1	
Variations de périmètre et autres	0,1	(0,0)	
A la clôture de l'exercice	I	28,5	28,1
dont engagements couverts par des actifs de couverture		5,6	5,1
Actifs de couverture			
A l'ouverture de l'exercice	5,5	4,9	
Produits d'intérêts sur la période	0,2	0,1	
Gains et pertes actuariels reconnus en autres éléments du résultat global (*)	(0,2)	0,2	
Liquidation de régime	0,0	0,0	
Prestations servies sur l'exercice	(0,1)	(0,1)	
Cotisations versées aux fonds par l'employeur	0,2	0,1	
Cotisations versées aux fonds par les salariés	0,0	0,0	
Ecart de conversion	0,3	0,2	
Variations de périmètre et autres	0,0	0,0	
A la clôture de l'exercice	II	6,0	5,5
Déficit (ou surplus)	I - II	22,5	22,6

(\*) Gains et pertes d'expérience correspondant à l'écart observé entre le rendement réel des actifs de couverture et un rendement nominal calculé à partir du taux d'actualisation de la dette actuarielle.

Infra Park estime à 1,3 million d'euros les versements prévus au 31 décembre 2015 au titre des engagements de retraite, dont 1,1 million d'euros sont relatifs aux prestations versées aux salariés retraités et 0,2 million d'euros relatifs aux sommes appelées par les organismes de gestion des fonds.

### Variation de la provision pour engagements de retraites sur la période

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 (Exercice de 12 mois)	31/12/2014 (Exercice de 6 mois)
A l'ouverture de l'exercice	23,3	20,7
Charge totale reconnue au titre des engagements de retraite	1,9	0,9
Gains et pertes actuariels reconnus en autres éléments du résultat global	(1,6)	2,0
Prestations versées aux bénéficiaires par l'employeur	(0,6)	(0,2)
Cotisations versées aux fonds par l'employeur	(0,2)	(0,1)
Ecart de conversion	0,0	0,0
Variations de périmètre et autres	0,1	0,0
Réductions de régimes		
A la clôture de l'exercice	23,0	23,3

### Détail des charges comptabilisées au titre des régimes à prestations définies :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015 (Exercice de 12 mois)	31/12/2014 (Exercice de 6 mois)
Coût des services rendus au cours de la période	(1,5)	(0,6)
Coût d'actualisation de la dette actuarielle	(0,7)	(0,4)
Produits d'intérêts sur actifs de couverture	0,2	0,1
Coût des services passés (modification et réduction de régime)	0,0	0,0
Impact liquidation de régimes et autres	0,0	(0,0)
Coût des services passés - droits acquis	-	-
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>(1,9)</b>	<b>(0,9)</b>

#### 9.10.2 Autres avantages du personnel

Les engagements relatifs aux primes de fidélité sont couverts par une provision. Le montant de cette provision au 31 décembre 2015 s'élève à 2,3 millions d'euros, contre 2,4 millions d'euros au 31 décembre 2014. Ces provisions concernent la France. Elles ont été calculées selon les mêmes hypothèses actuarielles que les engagements de retraites.

## 9.11 Autres provisions

Au cours de l'exercice, les provisions figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

	Provisions non courantes	Actualisation des provisions non courantes	Provisions pour risques financiers	Total provisions non courantes	Total provisions pour risques courants (*)	Total provisions
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Au 31/12/2014</b>	<b>53,5</b>	<b>(12,0)</b>	<b>5,3</b>	<b>46,8</b>	<b>18,2</b>	<b>65,0</b>
Dotations	11,2	-	-	11,2	16,7	27,9
Utilisations	(28,7)	-	-	(28,7)	(4,3)	(33,1)
Autres reprises	-	-	-	-	(2,5)	(2,5)
Total impact Résultat opérationnel	(17,5)	-	-	(17,5)	9,8	(7,7)
Dotations	-	(1,0)	-	(1,0)	-	(1,0)
Utilisations	-	-	-	-	-	-
Autres reprises	-	-	-	-	-	-
Total autres postes du compte de résultat	-	(1,0)	-	(1,0)	-	(1,0)
Ecart de conversion	1,8	-	-	1,8	0,2	2,0
Variations de périmètres et divers	1,0	-	0,4	1,4	(0,1)	1,3
Variation de la part à moins d'un an non courant	(1,1)	-	-	(1,1)	1,1	-
<b>Au 31/12/2015</b>	<b>37,7</b>	<b>(13,0)</b>	<b>5,7</b>	<b>30,4</b>	<b>29,2</b>	<b>59,6</b>

(\*) dont part à moins d'un an des provisions non courantes pour 8,1 millions d'euros au 31 décembre 2015

Au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2014, les provisions figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

	Provisions non courantes	Actualisation des provisions non courantes	Provisions pour risques financiers	Total provisions non courantes	Total provisions pour risques courants (*)	Total provisions
<i>(en millions d'euros)</i>						
Solde au 30/06/2014 avant affectation de la part à moins d'un an	53,9	(10,3)	5,0	48,6	9,2	57,8
Part à moins d'un an au 30/06/2014	(6,9)	-	-	(6,9)	6,9	-
<b>Au 30/06/2014</b>	<b>47,0</b>	<b>(10,3)</b>	<b>5,0</b>	<b>41,7</b>	<b>16,1</b>	<b>57,8</b>
Dotations	1,2	-	-	1,2	3,3	4,5
Utilisations	2,0	-	-	2,0	(1,2)	0,8
Autres reprises	(1,9)	-	-	(1,9)	(0,4)	(2,3)
Total impact Résultat opérationnel	1,3	-	-	1,3	1,7	3,0
Dotations	-	(1,7)	-	(1,7)	0,3	(1,4)
Utilisations	-	-	-	-	-	-
Autres reprises	-	-	-	-	-	-
Total autres postes du compte de résultat	-	(1,7)	-	(1,7)	0,3	(1,4)
Ecart de conversion	0,6	-	-	0,6	0,1	0,7
Variations de périmètres et divers	4,7	-	0,3	5,0	-	5,0
Variation de la part à moins d'un an non courant	(0,1)	-	-	(0,1)	0,1	(0,0)
<b>Au 31/12/2014</b>	<b>53,5</b>	<b>(12,0)</b>	<b>5,3</b>	<b>46,8</b>	<b>18,2</b>	<b>65,0</b>

(\*) dont part à moins d'un an des provisions non courantes pour 7,0 millions d'euros au 31 décembre 2014

Le Groupe est parfois impliqué dans des litiges dans le cadre de ses activités, notamment avec les autorités concédantes. Les risques y afférents sont évalués par le Groupe en fonction de sa connaissance des dossiers et font, le cas échéant, l'objet de provisions déterminées en conséquence.

#### 9.11.1 Provisions non courantes à caractère opérationnel

Les provisions pour autres risques non courants comprennent principalement:

- des provisions pour contrats déficitaires;
- des provisions à plus d'un an au titre des litiges et arbitrages avec les concédants;
- d'autres provisions pour autres risques non courants.

#### 9.11.2 Provisions courantes

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation.

Elles comprennent principalement :

- des provisions pour remise en état en fin de contrat;
- des provisions pour litiges sociaux.

### 9.12 Besoin en fonds de roulement

#### 9.12.1 Variation du besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	0,5	0,6
Clients et autres débiteurs	69,2	69,5
Autres actifs courants d'exploitation	79,7	75,6
<b>Stocks et créances d'exploitation (I)</b>	<b>149,5</b>	<b>145,7</b>
Fournisseurs	(56,6)	(58,7)
Autres passifs courants d'exploitation	(223,5)	(222,3)
<b>Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)</b>	<b>(280,1)</b>	<b>(281,0)</b>
<b>Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I-II)</b>	<b>(130,7)</b>	<b>(135,3)</b>
<b>Provisions courantes</b>	<b>(29,2)</b>	<b>(18,2)</b>
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(8,1)</i>	<i>(7,0)</i>
<b>Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)</b>	<b>(159,9)</b>	<b>(153,5)</b>

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigibles et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

La ventilation par échéance des postes composant le besoin en fonds de roulement s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	Échéance				
		< 1 an				
		1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	in &lt; 5 ans	> 5 ans
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	0,5	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0
Clients et autres débiteurs	69,2	68,1	0,6	0,5	0,0	0,0
Autres actifs courants d'exploitation	79,7	69,4	0,4	5,5	1,3	3,2
<b>Stocks et créances d'exploitation (I)</b>	<b>149,5</b>	<b>137,8</b>	<b>1,1</b>	<b>6,0</b>	<b>1,3</b>	<b>3,2</b>
Fournisseurs	(56,6)	(53,7)	(0,5)	(1,5)	(0,8)	0,0
Autres passifs courants d'exploitation	(223,5)	(141,5)	(8,8)	(45,3)	(10,4)	(17,4)
<b>Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)</b>	<b>(280,1)</b>	<b>(195,2)</b>	<b>(9,4)</b>	<b>(46,9)</b>	<b>(11,2)</b>	<b>(17,4)</b>
<b>Besoin en fonds de roulement lié à l'activité (II-I)</b>	<b>(130,7)</b>	<b>(57,4)</b>	<b>(8,2)</b>	<b>(40,8)</b>	<b>(9,9)</b>	<b>(14,2)</b>

## 9.12.2 Analyse des créances clients

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Créances clients	66,4	65,7
Provisions - créances clients	(12,7)	(13,0)
<b>Créances clients nettes</b>	<b>53,8</b>	<b>52,6</b>

Au 31 décembre 2015, les créances clients dont le retard de paiement est compris entre 6 et 12 mois s'élevaient à 5,0 millions d'euros (contre 4,7 million d'euros au 31 décembre 2014). Elles sont provisionnées à hauteur de 1,7 million d'euros (contre 1,5 million d'euros au 31 décembre 2014). Celles dont le retard de paiement est supérieur à un an s'élevaient à 11,2 millions d'euros (contre 9,3 millions d'euros au 31 décembre 2014) et sont provisionnées à hauteur de 7,3 millions d'euros (contre 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2014).

## 9.13 Informations relatives à l'endettement financier net

L'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'analyse comme suit :

Catégories comptables <i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015			31/12/2014 retraité(***)		
	Non courant	Courant (*)	Total	Non courant	Courant (*)	Total
<b>Passifs évalués aux coûts amortis</b>						
Emprunts obligataires	(1 153,9)	(11,1)	(1 165,0)	(943,5)	(3,3)	(946,8)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(102,2)	(7,1)	(109,3)	(212,2)	(26,5)	(238,6)
Dettes financières de locations financements	(2,4)	(0,4)	(2,8)	(2,8)	(0,7)	(3,5)
<b>Total dettes financières à long terme hors redevances fixes</b>	<b>(1 258,5)</b>	<b>(18,6)</b>	<b>(1 277,1)</b>	<b>(1 158,5)</b>	<b>(30,5)</b>	<b>(1 189,0)</b>
Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes	(301,6)	(41,5)	(343,1)	(309,8)	(40,0)	(349,8)
<b>Total dettes financières à long terme(**)</b>	<b>(1 560,1)</b>	<b>(60,1)</b>	<b>(1 620,2)</b>	<b>(1 468,3)</b>	<b>(70,5)</b>	<b>(1 538,7)</b>
Découverts bancaires	-	(16,1)	(16,1)	-	(11,8)	(11,8)
Comptes courants financiers passifs	-	(14,9)	(14,9)	-	(0,1)	(0,1)
<b>I - Dettes financières brutes</b>	<b>(1 560,1)</b>	<b>(91,1)</b>	<b>(1 651,2)</b>	<b>(1 468,3)</b>	<b>(82,4)</b>	<b>(1 550,6)</b>
<b>Actifs évalués à la juste valeur par résultat</b>						
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante	-	1,9	1,9	-	1,4	1,4
Equivalents de trésorerie	-	0,0	0,0	-	34,3	34,3
Disponibilités	-	33,5	33,5	-	36,3	36,3
<b>II - Actifs financiers</b>	<b>-</b>	<b>35,4</b>	<b>35,4</b>	<b>-</b>	<b>72,0</b>	<b>72,0</b>
<b>Dérivés</b>						
Instruments dérivés passifs	-	(5,9)	(5,9)	(16,6)	(1,3)	(18,0)
Instruments dérivés actifs	-	2,3	2,3	1,2	0,4	1,6
<b>III - Instruments dérivés</b>	<b>-</b>	<b>(3,6)</b>	<b>(3,6)</b>	<b>(15,4)</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(16,4)</b>
<b>Endettement financier net (I + II + III)</b>	<b>(1 560,1)</b>	<b>(59,3)</b>	<b>(1 619,4)</b>	<b>(1 483,7)</b>	<b>(11,3)</b>	<b>(1 495,0)</b>

(\*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(\*\*) Y compris part à moins d'un an.

(\*\*\*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Groupe considère que les comptes courants financiers actifs ne répondent pas aux critères de liquidité requis pour être pris en compte dans l'endettement financier net. En conséquence, l'endettement financier net au 31 décembre 2014 a été modifié et s'établit à 1495,0 millions d'euros, en augmentation de 7,3 millions d'euros par rapport à l'endettement financier net au 31 décembre 2014 retraité du changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes.

L'endettement financier net du groupe Infra Park s'élève à 1619,4 millions d'euros au 31 décembre 2015.



### 9.13.1 Détail des dettes financières à long terme

Les dettes financières se composent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2015							31/12/2014	
	Taux d'intérêt contractuel annuel	Échéances	Montant brut (nominal + frais bruts +/- primes brutes)	Amortissements cumulés	Incidence du coût amorti (**)	Intérêts courus non échus	Variations de périmètre	Valeurs au bilan	
			(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(a)+(b)+(c)+(d)+(e)	
<b>I - Emprunts obligataires</b>			<b>1 151,4</b>	<b>-</b>	<b>2,5</b>	<b>11,1</b>	<b>-</b>	<b>1 165,0</b>	<b>946,8</b>
dont :									
Tranche 1 : 500 millions d'euros	1,250%	16-oct-20	496,1	-	2,6	1,3	-	500,0	498,8
Tranche 2 : 650 millions d'euros	2,125%	16-avr-25	655,3	-	(0,1)	9,8	-	665,0	448,0
II - Emprunt Dexia(*)			<b>319,2</b>	<b>(320,0)</b>	<b>0,8</b>				<b>118,4</b>
III - Autres emprunts			<b>114,7</b>	<b>(10,7)</b>	<b>1,1</b>	<b>4,2</b>	<b>-</b>	<b>109,3</b>	<b>120,2</b>
dont :									
Emprunt d'actionnaire	8,250%	31-déc-45	100,0			4,2		104,2	104,8
Avances villes		01-mars-31	8,9	(5,1)	(0,5)			3,3	3,5
IV - Dettes financières de locations financements		30-juin-22	<b>14,1</b>	<b>(11,3)</b>				<b>2,8</b>	<b>3,5</b>
<b>Total dettes financières à long terme hors redevances fixes (I + II + III + IV)</b>			<b>1 599,4</b>	<b>(342,0)</b>	<b>4,3</b>	<b>15,4</b>	<b>-</b>	<b>1 277,1</b>	<b>1 189,0</b>
V - Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes								<b>343,1</b>	<b>349,8</b>
<b>Total dettes financières à long terme (I + II + III + IV + V)</b>			<b>1 599,4</b>	<b>(342,0)</b>	<b>4,3</b>	<b>15,4</b>	<b>-</b>	<b>1 620,2</b>	<b>1 538,7</b>

(\*) L'emprunt « Dexia » comporte plusieurs lignes d'emprunts.

(\*\*) L'incidence du coût amorti inclut également les amortissements de surcote/décote et la commission de non utilisation sur la ligne de crédit de 300 millions d'euros.

(\*\*\*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

#### 9.13.1.1 Emprunts auprès d'établissements de crédit et autres emprunts et dettes financières

Le 7 mai 2015, la Société a émis un nouvel emprunt obligataire. Cette émission, d'une valeur nominale de 200 millions d'euros, a été réalisée par abondement de la tranche initiale de 450 millions d'euros de maturité avril 2025 et de coupon 2,125%, émise en octobre 2014 (cf. ci-dessus). La cotation de cette transaction fait ressortir un spread de 107 bps au-dessus du taux *mid-swap* et une prime d'émission de 10,2 millions d'euros.

Le 30 décembre 2015, le financement Dexia qui comportait plusieurs lignes d'emprunts a été entièrement remboursé pour un montant de 105,6 millions d'euros. Ce remboursement anticipé a été financé par l'émission obligataire de 200 millions d'euros du 7 mai 2015.

Au cours de la période précédente, en date du 9 octobre 2014, une émission obligataire de 950 millions d'euros (deux tranches respectivement de 500 millions d'euros de maturité 6 ans et de 450 millions d'euros de maturité 10 ans ½), avait été souscrite par un syndicat d'investisseurs européens. Cette émission ayant permis de refinancer le prêt syndiqué de 920 millions d'euros (les deux tranches ont été remboursées en date du 16 octobre 2014). Concomitamment, les lignes de tirage ont été renégociées en une seule ligne d'un montant de 300 millions d'euros, sans garantie particulière.

Par ailleurs la société Infra Park dispose d'un financement de 100 millions d'euros accordé par son actionnaire Infra Foch Topco, intégralement tiré au 31 décembre 2015. L'échéance de ce financement qui porte un taux fixe de 8,25% est fixée au 31 décembre 2045.

#### 9.13.1.2 Emprunts liés aux contrats de location-financement

L'endettement total associé aux contrats de location financement s'élève à 2,8 millions d'euros (contre 3,5 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Les immobilisations financées par les contrats de location-financement concernent principalement les immobilisations du domaine concédé pour 2,7 millions d'euros et 2,0 millions d'euros relatifs aux immobilisations corporelles.

#### 9.13.1.3 Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes

Le changement de méthode du traitement comptable relatif aux redevances fixes, présenté en note 4 « CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE RELATIF AU TRAITEMENT COMPTABLE DES

REDEVANCES FIXES», se traduit par la comptabilisation d'un passif financier au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, réduit chaque année du fait des paiements des redevances.

Le passif financier associé à ce traitement comptable s'élève à 343,1 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 349,8 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Il en résulte par ailleurs au tableau des flux consolidés les impacts suivants :

- Un flux d'encaissement correspondant à la comptabilisation d'un passif financier associé aux nouveaux contrats de la période, présenté en encaissement d'emprunts longs termes, de 33,2 millions d'euros au 31 décembre 2015 (29,3 millions d'euros pour l'exercice de 6 mois retraité clos au 31 décembre 2014).
- un flux de décaissement, présenté en remboursement d'emprunts longs termes, de 39,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 (18,9 millions d'euros pour l'exercice de 6 mois retraité clos au 31 décembre 2014).

## 9.13.2 Ressources et liquidités

### 9.13.2.1 Echancier des dettes

Au 31 décembre 2015, la maturité moyenne de la dette financière du Groupe est de 9,1 ans (contre 9,9 ans au 31 décembre 2014).

(en millions d'euros)	Valeur au Bilan (*)	31/12/2015						
		Total (**)	1 à 3 mois	3 à 6 mois	entre 6 mois et un an	entre 1 et 2 ans	entre 3 et 5 ans	> 5ans
<b>Dettes long terme</b>								
<b>Emprunts obligataires</b>	(1 165,0)							
Flux de remboursement du capital		(1 150,0)	-	-	-	-	(500,0)	(650,0)
Flux d'intérêt		(169,4)	-	(13,8)	(6,3)	(20,1)	(60,2)	(69,1)
<b>Autres emprunts bancaires</b>	(109,3)							
Flux de remboursement du capital		(108,5)	(0,4)	(1,2)	(1,1)	(2,3)	(2,2)	(101,3)
Flux d'intérêt		(255,3)	-	(8,4)	-	(8,4)	(25,1)	(213,5)
<b>Dettes financières de locations financements</b>	(2,8)							
Flux de remboursement du capital		(2,8)	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(0,5)	(1,5)	(0,4)
Flux d'intérêt		(0,4)	(0,0)	(0,0)	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(0,0)
<b>Total dettes financières à long terme hors redevances fixes</b>	(1 277,1)	(1 686,4)	(0,5)	(23,6)	(7,7)	(31,3)	(589,1)	(1 034,2)
<b>Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes</b>	(343,1)	(343,1)	(10,5)	(10,5)	(20,5)	(83,5)	(70,5)	(147,6)
<b>Total Dettes financières à long terme</b>	(1 620,2)	(2 029,5)	(11,0)	(34,0)	(28,2)	(114,8)	(659,7)	(1 181,8)
<b>Autres dettes financières courantes</b>								
Découverts bancaires	(16,1)	(16,1)	(16,1)	-	-	-	-	-
Comptes courants financiers passifs	(14,9)	(14,9)	(14,9)	-	-	-	-	-
<b>I - Dettes financières</b>	(1 651,2)	(2 060,5)	(42,0)	(34,0)	(28,2)	(114,8)	(659,7)	(1 181,8)
<b>II - Actifs financiers</b>	35,4	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés passifs	(5,9)	(5,9)	-	(0,4)	-	(5,5)	-	-
Instruments dérivés actifs	2,3	2,3	0,4	-	0,2	1,8	-	-
<b>III - Instruments financiers dérivés</b>	(3,6)	(3,6)	0,4	(0,4)	0,2	(3,7)	0,0	0,0
<b>Endettement financier net (I +II + III)</b>	(1 619,4)							

(\*) Y compris intérêts courus non échus, prime d'émission et incidence du coût amorti incluant les amortissements de surcote/décote.

(\*\*) La commission de non utilisation sur la ligne de crédit de 300 millions d'euros est intégrée dans les flux futurs.

(en millions d'euros)

Dettes long terme	Valeur au Bilan(*)	31/12/2014 retraité(**)						
		Total(***)	1 à 3 mois	3 à 6 mois	entre 6 mois et un an	entre 1 et 2 ans	entre 3 et 5 ans	> 5ans
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>(946,8)</b>							
Flux de remboursement du capital		(950,0)	-	-	-	-	-	(950,0)
Flux d'intérêt		(137,9)	0,0	(4,8)	(6,3)	(15,8)	(47,4)	(63,6)
<b>Autres emprunts bancaires</b>	<b>(238,6)</b>							
Flux de remboursement du capital		(228,7)	(0,3)	(0,5)	(12,9)	(31,3)	(11,7)	(172,1)
Flux d'intérêt		(285,8)	(0,2)	(8,3)	(0,6)	(9,5)	(25,1)	(242,0)
<b>Dettes financières de locations financements</b>	<b>(3,5)</b>							
Flux de remboursement du capital		(3,5)	(0,2)	(0,2)	(0,2)	(0,4)	(1,5)	(0,9)
Flux d'intérêt		(0,5)	(0,0)	(0,0)	(0,1)	(0,2)	(0,1)	(0,1)
<b>Total dettes financières à long terme hors redevances fixes</b>	<b>(1 189,0)</b>	<b>(1 606,4)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(13,9)</b>	<b>(20,0)</b>	<b>(57,2)</b>	<b>(85,8)</b>	<b>(1 428,7)</b>
<b>Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes</b>	<b>(349,8)</b>	<b>(349,8)</b>	<b>(8,0)</b>	<b>(8,0)</b>	<b>9,4</b>	<b>(83,0)</b>	<b>(98,3)</b>	<b>(161,8)</b>
<b>Total Dettes financières à long terme</b>	<b>(1 538,7)</b>	<b>(1 956,2)</b>	<b>(8,9)</b>	<b>(21,9)</b>	<b>(10,6)</b>	<b>(140,2)</b>	<b>(184,1)</b>	<b>(1 590,5)</b>
<b>Autres dettes financières courantes</b>								
Découverts bancaires	(11,8)	(11,8)	(11,8)	-	-	-	-	-
Comptes courants financiers passifs	(0,1)	(0,1)	(0,1)	-	-	-	-	-
<b>I - Dettes financières</b>	<b>(1 550,6)</b>	<b>(1 968,1)</b>	<b>(20,7)</b>	<b>(21,9)</b>	<b>(10,6)</b>	<b>(140,2)</b>	<b>(184,1)</b>	<b>(1 590,5)</b>
<b>II - Actifs financiers</b>	<b>72,0</b>							
Instruments dérivés passifs	(18,0)	(22,4)	(2,6)	(2,2)	(4,4)	(7,2)	(6,0)	-
Instruments dérivés actifs	1,6	-	-	-	-	-	-	-
<b>III - Instruments financiers dérivés</b>	<b>(16,4)</b>	<b>(22,4)</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(2,2)</b>	<b>(4,4)</b>	<b>(7,2)</b>	<b>(6,0)</b>	<b>0,0</b>
<b>Endettement financier net (I + II + III)</b>	<b>(1 495,0)</b>							

(\*) Y compris intérêts courus non échus, prime d'émission et incidence du coût amorti incluant les amortissements de surcote/décote.

(\*\*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit dans la note 4.

(\*\*\*) La commission de non utilisation sur la ligne de crédit de 300 millions d'euros est intégrée dans les flux futurs.

### 9.13.2.2 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2015	31/12/2014
Equivalents de trésorerie	0,0	34,3
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	0,0	34,3
Disponibilités	33,5	36,3
Découverts bancaires	(16,1)	(11,8)
Comptes courants de trésorerie passifs	(14,9)	(0,1)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>2,5</b>	<b>58,8</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie	1,9	1,4
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) (*)	-	-
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine	1,9	1,4
Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine	-	-
<b>Trésorerie nette gérée</b>	<b>4,4</b>	<b>60,1</b>

(\*) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les équivalents de trésorerie (Cf. note 9.8 « Actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités ») sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire, en évitant une prise de risque en capital et en conservant un niveau de volatilité faible au travers d'un système de contrôle des performances et des risques. Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM ou des comptes bancaires rémunérés.

### 9.13.2.3 Covenants financiers et notations de crédit

Les contrats de financement intégrant des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers ont été intégralement remboursés le 30 décembre 2015.

Au 31 décembre 2015, le Groupe dispose uniquement d'un covenant de maintien d'une notation *investment grade* au titre de la garantie maison mère apportée par Infra Park en faveur de

Wells Fargo garantissant pour sa quote-part les engagements pris par sa filiale Laz Karp Associates (société mise en équivalence) dans le cadre de la mise en place d'une ligne d'acquisition d'un montant de 50 millions de dollars et d'un crédit revolving de 20 millions de dollars.

En septembre 2015, la notation de crédit attribuée par Standard & Poor's au Groupe Infra Park et à ses instruments a été confirmée à BBB avec perspective stable.

#### 9.13.2.4 Analyse des ressources disponibles

Au cours de la période précédente, et dans le cadre de son refinancement obligataire, Infra Park a renégocié sa ligne de crédit revolving d'un montant de 300 millions d'euros pour étendre sa maturité au 16 octobre 2019.

Au 31 décembre 2015, la ligne de crédit décrite ci-dessus n'était pas utilisée.

#### 9.14 Informations relatives à la gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité, le Groupe a instauré un cadre de gestion et de contrôle des différents risques de marché sur lesquels il est exposé, en particulier les risques de taux et de change.

Sur la base d'une analyse des différentes expositions aux risques de marché de taux et de change, le Groupe utilise divers produits dérivés avec pour objectif de réduire ces expositions et d'optimiser son coût de financement et son résultat de change.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe pour réduire et gérer son exposition aux risques de taux et de change relatifs à ses financements et à ses placements de trésorerie, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils bénéficient ou non d'une qualification de couverture.

Au 31 décembre 2015, la juste valeur des instruments dérivés s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015			31/12/2014		
	Actif	Passif	TOTAL Juste valeur (*)	Actif	Passif	TOTAL Juste valeur (*)
Dérivés de taux : couverture de juste valeur	2,0	-	2,0	1,3	-	1,3
Dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-	(6,9)	(6,9)
Dérivés de taux : non qualifiés de couverture	-	-	-	-	(7,1)	(7,1)
<b>Dérivés de taux</b>	<b>2,0</b>	<b>-</b>	<b>2,0</b>	<b>1,3</b>	<b>(14,0)</b>	<b>(12,7)</b>
Dérivés de change : couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-
Dérivés de change : couverture d'investissement net	-	-	-	-	-	-
Dérivés de change : non qualifiés de couverture	0,4	(5,9)	(5,5)	0,2	(3,9)	(3,7)
<b>Dérivés de change</b>	<b>0,4</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(5,5)</b>	<b>0,2</b>	<b>(3,9)</b>	<b>(3,7)</b>
<b>Total Instruments dérivés</b>	<b>2,3</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(3,5)</b>	<b>1,6</b>	<b>(17,9)</b>	<b>(16,4)</b>

(\*) La juste valeur inclut les intérêts courus non échus qui s'élèvent à 0,2 million d'euros au 31 décembre 2015 contre 0,4 million d'euros au 31 décembre 2014.

##### 9.14.1 Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt s'opère selon deux horizons de gestion : un horizon long terme visant à sécuriser et préserver l'équilibre économique de la concession et un horizon court terme dont l'objectif est d'optimiser le coût moyen de la dette en fonction de la situation des marchés financiers.

Sur l'horizon de gestion long terme, l'objectif est de faire évoluer dans le temps une répartition taux fixe-taux variable de la dette en fonction du niveau d'endettement (mesuré par le ratio dette nette rapportée à l'EBITDA), la part à taux fixe étant d'autant plus importante que le niveau d'endettement est élevé.

Pour couvrir le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise des produits dérivés optionnels ou d'échanges de taux d'intérêts (swaps). Ces produits dérivés peuvent être qualifiés ou non comptablement d'opérations de couverture conformément aux normes IFRS.

Les tableaux ci-dessous présentent la répartition, à la date d'arrêté, de la dette financière à long terme (hors dette liée au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes) entre la part à taux fixe, la part à taux variable capé et la part à taux variable, avant et après prise en compte des produits dérivés :

(en millions d'euros)	Avant produits dérivés de couverture		Couverture	Après produits dérivés de couverture	
	31/12/2015				
	Encours (*)	Quote-part (**)	Swap et option de taux	Encours (*)	Quote-part (**)
Taux fixe	1 274,8	99,8%	(149,1)	1 125,7	88,1%
<i>dont taux capé</i>	-	-	-	-	-
Taux variable	2,3	0,2%	149,1	151,4	11,9%
<i>dont taux capé</i>	-	-	-	-	-
<b>Total dettes financières long terme hors redevances fixes</b>	<b>1 277,1</b>	<b>100,0%</b>		<b>1 277,1</b>	<b>100,0%</b>

(\*) Les montants sont indiqués en valeur de bilan et comprennent l'incidence du coût amorti (incluant les amortissements de surcote/décote).

(\*\*) La quote-part est exprimée en pourcentage de la dette totale.

	Avant produits dérivés de couverture		Couverture	Après produits dérivés de couverture	
	31/12/2014				
	Encours (*)	Quote-part (**)	Swap et option de taux	Encours (*)	Quote-part (**)
Taux fixe	1 059,8	89,1%	(41,1)	1 018,7	85,7%
<i>dont taux capé</i>	-	-	-	-	-
Taux variable	129,2	10,9%	41,1	170,3	14,3%
<i>dont taux capé</i>	-	-	-	-	-
<b>Total dettes financières long terme hors redevances fixes</b>	<b>1 189,0</b>	<b>100,0%</b>		<b>1 189,0</b>	<b>100,0%</b>

(\*) Les montants sont indiqués en valeur de bilan et comprennent l'incidence du coût amorti (incluant les amortissements de surcote/décote).

(\*\*) La quote-part est exprimée en pourcentage de la dette totale.

Sur ces bases, le coût moyen de l'endettement financier net comptable du Groupe ressort à 2,88% au 31 décembre 2015 après couverture, mais sans prise en compte des soultes relatives à la résiliation des instruments dérivés de taux décrite en note 9.14.1.2 « Détail des produits dérivés de taux » et de l'incidence du changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes décrit en note 4 « CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE RELATIF AU TRAITEMENT COMPTABLE DES REDEVANCES FIXES ».

#### 9.14.1.1 Sensibilité au risque de taux

Infra Park est soumis au risque de variation des taux d'intérêts sur son résultat consolidé compte tenu :

- des flux de trésorerie relatifs à l'endettement financier net à taux variable après opérations de couverture, qu'il s'agisse ou non des produits dérivés ;
- des instruments dérivés non qualifiés de couverture.

En revanche, la variation de valeur des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée directement dans les capitaux propres et n'impacte pas le compte de résultat.

L'analyse suivante est effectuée en supposant que le montant des actifs, dettes financières et de dérivés au 31 décembre 2015 reste constant sur une année. Une variation de 25 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse ou une diminution des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, les autres variables ont été supposées rester constantes.

(en millions d'euros)	31/12/2015			
	Résultat		Capitaux propres	
	Impact du calcul de sensibilité + 25 bp	Impact du calcul de sensibilité - 25 bp	Impact du calcul de sensibilité + 25 bp	Impact du calcul de sensibilité - 25 bp
Dettes à taux variable après couverture comptable	0,4	(0,4)	-	-
Actifs à taux variable après couverture comptable	0,0	(0,0)	-	-
Dérivés non qualifiés comptablement de couverture	0,0	(0,0)	-	-
Dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	-	-	0,0	(0,0)
<b>Total</b>	<b>0,4</b>	<b>(0,4)</b>	<b>0,0</b>	<b>(0,0)</b>

### 9.14.1.2 Détail des produits dérivés de taux

En novembre 2015, les instruments dérivés de taux portés par la société Indigo Infra ont été résiliés entraînant le paiement d'une soule d'un montant de -6,6 millions d'euros dont 3,6 millions d'euros associés à des instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie et 3,0 millions d'euros associés à des instruments non qualifiés de couverture. Ces instruments avaient une juste valeur de respectivement -6,9 millions d'euros et -7,1 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les produits dérivés au 31 décembre 2015 s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2015				31/12/2014		
	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur
<b>Instruments affectés à la couverture de juste valeur de la dette long terme</b>							
Swap de taux d'intérêt receveur taux variable et payeur taux fixe	-	-	-	-	-	-	-
Swap de taux d'intérêt receveur taux fixe et payeur taux variable	-	150,0	-	150,0	2,0	150,0	1,3
Options de taux (cap, floor, collar)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total couverture de juste valeur</b>	<b>0,0</b>	<b>150,0</b>	<b>0,0</b>	<b>150,0</b>	<b>2,0</b>	<b>150,0</b>	<b>1,3</b>
<b>Instruments affectés à la couverture de flux de trésorerie de la dette long terme</b>							
Swap de taux d'intérêt receveur taux variable et payeur taux fixe	-	-	-	-	-	107,9	(6,9)
Swap de taux d'intérêt receveur taux fixe et payeur taux variable	-	-	-	-	-	-	-
Options de taux (cap, floor, collar)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total couverture de flux de trésorerie</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>107,9</b>	<b>(6,9)</b>
<b>Instruments non qualifiés comptablement de couverture</b>							
Swap de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	81,7	(3,5)
Future Rate Agreement	-	-	-	-	-	-	-
Option de taux (cap, floor, collar)	-	200,0	-	200,0	0,0	256,4	(3,6)
<b>Total</b>	<b>0,0</b>	<b>200,0</b>	<b>0,0</b>	<b>200,0</b>	<b>0,0</b>	<b>338,1</b>	<b>(7,1)</b>
<b>Total dérivés de taux</b>	<b>0,0</b>	<b>350,0</b>	<b>0,0</b>	<b>350,0</b>	<b>2,0</b>	<b>596,0</b>	<b>(12,7)</b>

Le tableau suivant indique les périodes au cours desquelles le Groupe s'attend à ce que les montants inscrits en capitaux propres au 31 décembre 2015 au titre des produits dérivés en vie ou dénoués, qualifiés de couverture de flux de trésorerie, impactent le résultat :

(en millions d'euros)	Montant inscrit en capitaux propres	Situation au 31/12/2015				Montant inscrit au bilan
		< 1 an	entre 1 et 2 ans	entre 3 et 5 ans	> 5 ans	
<b>Dérivés de taux qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie</b>						
Dérivés de taux qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	6,9
<b>Total dérivés de taux qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6,9</b>

### 9.14.2 Risques de change

#### 9.14.2.1 Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Le Groupe est exposé au risque de change principalement au travers de ses implantations internationales.

Au 31 décembre 2015, le Groupe n'identifie pas de risque de change particulier dans les pays en devise étrangère, ces activités bénéficiant d'une couverture naturelle compte tenu du fait que les recettes et les charges sont en monnaie locale. Par ailleurs, le Groupe ne couvre pas le risque de change lié à ses investissements à l'étranger (risque patrimonial).

Ainsi, la politique de gestion du risque de change de Infra Park vise essentiellement à couvrir la remontée du résultat de sa filiale (via l'achat de contrat à terme) et les financements accordés par la maison mère (via l'achat de *cross currency swap*). De manière ponctuelle, les filiales peuvent directement emprunter en monnaie locale.

Les couvertures de change sont affectées à des flux futurs à hauteur de 83,6 millions d'euros en valeur notionnelle.

### 9.14.2.2 Répartition par devise des dettes financières à long terme

Les encours de dettes par devises sont :

(en millions d'euros)	31/12/2015(*)		31/12/2014(*)	
Euro	1 274,7	99,8%	1 178,0	99,1%
Livre Sterling	-	-	6,1	0,5%
Dollar canadien	-	-	-	-
Dollar américain	-	-	-	-
Autres	2,4	0,2%	4,9	0,4%
<b>Total dettes financières à long terme hors redevances fixes</b>	<b>1 277,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 189,0</b>	<b>100,0%</b>

(\*) Les montants sont indiqués en valeur de bilan et comprennent l'incidence du coût amorti incluant les amortissements de surcote/décote.

### 9.14.2.3 Détail des produits dérivés de change

Les opérations de dérivés de change réalisées par le Groupe pour la couverture de ses opérations commerciales ou financières s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2015					
	USD	CAD	GBP	Autres devises	Montant notionnel	Juste valeur (*)
Swaps de devises (cross currency swap)	10,1	20,9	34,8	-	65,8	(5,6)
Change à terme	-	-	17,7	-	17,7	0,1
Options de change	-	-	-	-	0,0	-
<b>Opérations non qualifiées comptablement de couverture</b>	<b>10,1</b>	<b>20,9</b>	<b>52,5</b>	<b>0,0</b>	<b>83,6</b>	<b>(5,5)</b>
<b>Total dérivés de change</b>	<b>10,1</b>	<b>20,9</b>	<b>52,5</b>	<b>0,0</b>	<b>83,6</b>	<b>(5,5)</b>

(\*) Y compris ICNE

(en millions d'euros)	31/12/2014					
	USD	CAD	GBP	Autres devises	Montant notionnel	Juste valeur (*)
Swaps de devises (cross currency swap)	13,2	15,7	33,8	-	62,7	(3,7)
Change à terme	-	-	-	0,1	0,1	-
Options de change	-	-	-	-	0,1	0,0
<b>Opérations non qualifiées comptablement de couverture</b>	<b>13,2</b>	<b>15,7</b>	<b>33,8</b>	<b>0,1</b>	<b>62,9</b>	<b>(3,7)</b>
<b>Total dérivés de change</b>	<b>13,2</b>	<b>15,7</b>	<b>33,8</b>	<b>0,1</b>	<b>62,9</b>	<b>(3,7)</b>

(\*) Y compris ICNE

## 9.15 Risque de crédit et contrepartie

Infra Park est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients. Il est exposé au risque de contrepartie essentiellement pour ce qui concerne les disponibilités et équivalent de trésorerie, les créances financières et les produits dérivés. Les montants notionnels et les valeurs de marché sont présentés en note 9.14.1.2 « Détail des produits dérivés de taux ».

Infra Park considère que le risque de crédit lié aux créances clients est très limité du fait du grand nombre de clients, de leur diversité et du fort pourcentage de clients publics. L'analyse des créances clients est présentée en note 9.12.2 « Analyse des créances clients ».

Quant aux instruments financiers, ils sont mis en place avec des établissements financiers répondant aux critères de notation de crédit définis par le Groupe.

## 10. NOTES SUR LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES CONTRATS DE CONCESSION

### 10.1 Contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel

#### 10.1.1 Principales caractéristiques des contrats de concessions (voir note 3.3.4 « Contrats de concession »)

Les caractéristiques des principaux contrats de concession relevant du modèle de l'actif incorporel exploités par les filiales consolidées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Contrôle et régulation du tarif par le concédant	Origine de la rémunération	Subvention ou garantie du concédant	Valeur résiduelle	Durée moyenne	Modèle comptable
Tous contrats de concession : environ 390 contrats en France et en Europe	Tarifs plafonds indexés en règle générale, selon les modalités définies par les contrats	Usagers	Le cas échéant, subventions d'équipement ou d'exploitation et/ou garanties de recettes payées par le concédant	Infrastructure rendue au concédant en fin de concession sans indemnité .	25 ans (durée résiduelle moyenne pondérée par l'EBITDA des contrats de concessions)	Actif incorporel

La durée résiduelle des contrats de concession pondérée par l'EBITDA, non retraité du changement de méthode comptable relatif au traitement comptable des redevances fixes, est de 25 ans au 31 décembre 2015.

#### 10.1.2 Engagements donnés au titre des contrats de concessions – Modèle de l'actif incorporel

##### Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement :

Dans le cadre des contrats de concessions qu'il a conclus, le Groupe s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné, en tant que concessionnaire, à exploiter.

Au 31 décembre 2015, les principales obligations d'investissements représentent un montant actualisé total de 56,5 millions d'euros et se séquentent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	<1an	> 1an et < 5ans	>5 ans
<b>Total</b>	<b>56,5</b>	<b>38,8</b>	<b>16,2</b>	<b>1,5</b>

Les taux d'actualisation sont définis en note 11.3.1 «Engagements donnés».

Par ailleurs, les sociétés concessionnaires sont tenues de maintenir les Infrastructures en bon état de fonctionnement conformément aux dispositions contractuelles.



## 10.2 Contrats de concession – Modèle de la créance financière

### 10.2.1 Principales caractéristiques des contrats de concessions (voir note 3.3.4 « Contrats de concession »)

Les caractéristiques des principaux contrats de concession relevant du modèle de la créance financière exploités par les filiales consolidées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Contrôle et régulation du tarif par le concédant	Origine de la rémunération	Subvention ou garantie du concédant	Valeur résiduelle	Dates de fin des contrats
Treize contrats de concessions, dont douze en France et un en Grande-Bretagne	Tarifs plafonds indexés en règle générale, selon les modalités définies par les contrats	Utilisateurs et Ville	Subvention de fonctionnement, complément de recettes, subvention d'équipement ou contribution annuelle de construction	Infrastructure rendue au concédant en fin de concession sans indemnité	Date de fin du contrat comprises entre 2022 et 2049

### 10.2.2 Engagement donnés au titre des contrats de concession – Modèle de la créance financière et contrats mixtes (voir note 3.3.4 « Contrats de concession »)

#### Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Dans le cadre des contrats de concession qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	<1an	> 1an et < 5ans	>5 ans
<b>Total</b>	<b>3,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,6</b>	<b>2,7</b>

Les montants sont actualisés à l'aide des taux mentionnés en note 11.3.1 « Engagements donnés ».

En contrepartie de ces investissements, les filiales reçoivent une garantie de paiement du concédant.

## 11. AUTRES NOTES

### 11.1 Transactions avec les parties liées

Comme il est mentionné dans le paragraphe 5.2 « Acquisitions des exercices précédents », la Société et VINCI Concessions ont conclu le 14 décembre 2015 un avenant au contrat d'acquisition initial, en vertu duquel la durée des déclarations et garanties consenties par VINCI Concessions à Infra Park a été réduite pour s'achever à la date de cet avenant, en contrepartie d'une réduction rétroactive du prix d'acquisition des actions Indigo Infra d'un montant de 5 millions d'euros, réduction de prix qui a fait l'objet d'un paiement en numéraire le 28 décembre 2015.

Ce tableau résume par catégorie de parties liées (hors rémunérations des principaux dirigeants cf. note 11.2 « Rémunération des principaux dirigeants ») les montants relatifs aux transactions avec ces parties comptabilisés dans le compte de résultat consolidé et dans le bilan consolidé des périodes présentées :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
<b>Société mère</b>		
Charges opérationnelles		
Charge d'intérêt	(8,4)	(4,2)
Passifs financiers non courants (1)	100,0	100,0
Passifs financiers courants	19,1	4,8
Fournisseurs		-
<b>Entités qui exercent une influence notable (2)</b>		
Chiffre d'affaires	0,5	0,2
Charges opérationnelles	(19,3)	(12,6)
Coût de l'endettement financier	(0,0)	(0,0)
Clients et autres actifs courants d'exploitation	4,3	4,1
Actifs d'impôts exigibles		
Disponibilités et équivalents de trésorerie		
Fournisseurs	3,2	6,2
Passifs financiers non courants		
Passifs financiers courants		
Passif d'impôt exigible		
<b>Coentreprises</b>		
Chiffre d'affaires	0,3	0,2
Autres actifs financiers non courants	0,0	-
Clients et autres actifs courants d'exploitation	2,8	1,0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	5,3	5,4

(1) Ce solde correspond au prêt accordé par Infra Foch Topco le 3 juin 2014 (cf. note 9.13.1 « Détail des dettes financières à long terme ») hors intérêts courus non échus.

(2) La catégorie « Entités qui exerce une influence notable sur l'entité » comprend le groupe VINCI, et le groupe Crédit Agricole Assurances. Le groupe VINCI réalise plusieurs prestations pour le Groupe, notamment la licence de la marque Vinci Park, ainsi que des prestations de maintenance ou de gros entretien des parkings.

## 11.2 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants correspondent aux membres du Comité de Direction du Groupe.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Avantages à court terme	2,7	3,5
Avantages postérieurs à l'emploi	0,2	0,3
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-
<b>Total</b>	<b>2,9</b>	<b>3,7</b>

## 11.3 Engagements hors bilan

### 11.3.1 Engagements donnés

Les engagements donnés s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	note	31/12/2015	31/12/2014
Sûretés personnelles (**)	11.3.1.1	36,4	33,4
Sûretés réelles (**)	11.3.1.2	4,0	6,5
Contrats de location (*)	11.3.1.3	236,3	208,7
Autres engagements donnés (*)	11.3.1.4	59,9	79,1
<b>Total des engagements donnés</b>		<b>336,5</b>	<b>327,7</b>

(\*) Montants actualisés  
(\*\*) Montants non actualisés

Les principaux taux utilisés pour l'actualisation de ces engagements sont les suivants :

Zone géographique	31/12/2015			31/12/2014		
	<1an	> 1an et < 5ans	>5 ans	<1an	> 1an et < 5an	>5 ans
Zone euro	-	0,65%	1,74%	-	0,60%	1,67%
Suisse	-	0,00%	1,11%	-	0,52%	1,53%
UK	-	1,74%	2,80%	-	2,04%	3,33%
Canada	-	1,52%	2,70%	-	2,11%	2,72%
USA	-	1,61%	2,91%	-	1,77%	3,25%

#### 11.3.1.1 Sûretés personnelles

Au 31 décembre 2015, comme au 31 décembre 2014, le montant des avals, cautions et garanties données est constitué principalement de cautions bancaires données aux concédants en garantie de la bonne exécution des contrats de concession et de prestation de services.

#### 11.3.1.2 Sûretés réelles

Au 31 décembre 2015, comme au 31 décembre 2014, le montant figurant au poste « Sûretés réelles » est constitué principalement d'hypothèques constituées sur des parcs en pleine propriété en garanties d'emprunts, ainsi que de nantissement de créances garantissant des lignes de découvert.

### 11.3.1.3 Contrats de location

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Paiements dus par période		
		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
au 31/12/2015	236,3	35,7	97,0	103,6
au 31/12/2014	208,7	34,6	80,3	93,8

Les engagements relatifs aux contrats de location s'élevaient à 236,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 (contre 208,7 millions d'euros au 31 décembre 2014), dont 233,0 millions d'euros de contrats immobiliers (contre 204,5 millions d'euros au 31 décembre 2014) et 3,3 millions d'euros de contrats mobiliers (contre 4,2 millions d'euros au 31 décembre 2014).

### 11.3.1.4 Autres engagements donnés

Les autres engagements donnés sont principalement constitués d'obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement attachées aux contrats de concession et de PPP et s'analysent comme suit :

- **Modèle de l'actif incorporel**

Dans le cadre des contrats de concessions qu'il a conclus, le Groupe s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné, en tant que concessionnaire, à exploiter.

Au 31 décembre 2015, les principales obligations d'investissements représentent un montant actualisé total de 56,5 millions d'euros.

Par ailleurs, les sociétés concessionnaires sont tenues de maintenir les Infrastructures en bon état de fonctionnement conformément aux dispositions contractuelles.

- **Modèle de la créance financière**

Dans le cadre des contrats de concession qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements représentant un montant actualisé total de 3,4 millions d'euros.

En contrepartie de ces investissements, les filiales reçoivent une garantie de paiement du concédant.

### 11.3.2 Engagements reçus

Les engagements reçus par le Groupe s'analysent comme suit :

	31/12/2015	31/12/2014
Sûretés personnelles	3,5	1,1
Sûretés réelles	4,4	5,5
Autres engagements reçus	0,7	0,9
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>8,5</b>	<b>7,5</b>

Les sûretés réelles correspondent au nantissement des titres de la filiale LAZ Karp Associates reçu de l'associé LAZ KARP PARTNERS INC.

#### 11.4 Effectifs

Les effectifs des sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale au 31 décembre 2015 se décomposent comme suit :

	31/12/2015			31/12/2014		
	France	International	Total	France	International	Total
Ingénieurs et cadres	229	242	471	214	266	480
Employés et ouvriers	1 722	3 476	5 198	1 822	3 229	5 051
<b>Total</b>	<b>1 951</b>	<b>3 718</b>	<b>5 669</b>	<b>2 036</b>	<b>3 495</b>	<b>5 531</b>

## 12. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément à la recommandation de l'AMF, ce tableau n'intègre que les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
<b>Audit</b>		
Commissariat aux comptes	737,3	525,1
Prestations et diligences directement liées	36,0	366,7
<b>Sous-total audit</b>	<b>773,3</b>	<b>891,8</b>
<b>Autres prestations</b>		
Juridique, fiscal, social	10,4	1,3
<b>Sous-total autres prestations</b>	<b>10,4</b>	<b>1,3</b>
<b>Total des honoraires</b>	<b>783,7</b>	<b>893,1</b>

### **13. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Le 7 mars 2016, Infra Park a annoncé l'acquisition par sa filiale Indigo Infra de 50% du capital de la société colombienne City Parking, le plus important opérateur de parking en Colombie, et la signature d'un accord visant à acquérir au cours des semaines suivantes 50% de la société panaméenne City Parking Panama.

Déjà présent au Brésil en partenariat avec Moving depuis 2013, Infra Park s'associe par cette acquisition au leader du stationnement en Colombie et au Panama et entend s'appuyer sur ces nouvelles plateformes régionales pour développer son implantation en Amérique Centrale et du Sud.

Par ailleurs, le 15 mars 2016, le Groupe a repris les activités de la société Wattmobile afin d'accélérer le développement de l'électromobilité en ville. Wattmobile est un opérateur de mobilité électrique en libre-service dont la vocation est de faciliter et optimiser la gestion des derniers kilomètres en apportant aux citoyens et aux professionnels gain de temps et économies tout en préservant l'environnement. Avec cette acquisition, le Groupe poursuit sa stratégie de services à la mobilité individuelle, faisant de ses parcs de stationnement de véritables hubs de mobilité.

14. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2015

	31/12/2015		31/12/2014	
Sociétés contrôlées	Méthode de consolidation	% de Détention	Méthode de consolidation	% de Détention
EFFIPARC	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC BRETAGNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC CENTRE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC ILE DE FRANCE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC SUD EST	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC SUD OUEST	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
ESTACIONAMIENTOS DEL PILAR SA	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
EVROPARK PRAHA A 5	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
GEFI-OUEST	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
GESTION DE TRAVAUX ET DE FINANCEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
GIS PARCS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
GIS PARIS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
HILDESHEIMER PARKHAUS GmbH	Fusion	-	Globale (IG)	100,00%
IMMOBILIERE DU PARKING JOFFRE SAINT-THIEBAUT	Globale (IG)	98,89%	Globale (IG)	98,89%
INDIGO INFRA (anciennement dénommée VINCI PARK)	Globale (IG)	99,72%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA BELGIUM (anciennement dénommée VINCI PARK BELGIUM)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA CAMBRIDGESHIRE Limited (anciennement dénommée VINCI Park CAMBRIDGESHIRE Limited)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA CANADA (anciennement dénommée VINCI PARK CANADA)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA CARDIFF (anciennement dénommée VINCI PARK CARDIFF)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA CERGY PONTOISE (anciennement dénommée VINCI PARK CERGY PONTOISE)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA CGST (anciennement dénommée VINCI PARK CGST)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA CZ (anciennement dénommée VINCI PARK CZ)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA DUNDEE (anciennement dénommée VINCI PARK DUNDEE)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA ESPANA (anciennement dénommée VINCI PARK ESPANA)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA France (anciennement dénommée VINCI PARK FRANCE)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA GLOUCESTERSHIRE LIMITED (anciennement dénommée VINCI PARK GLOUCESTERSHIRE LIMITED)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA GRENOBLE (anciennement dénommée VINCI PARK GRENOBLE)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA HAUTEPIERRE (anciennement dénommée VINCI PARK HAUTEPIERRE)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA HERTFORDSHIRE (anciennement dénommée VINCI PARK HERTFORDSHIRE)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA HOLDING UK (anciennement dénommée VINCI PARK HOLDING UK)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA NEUILLY (anciennement dénommée VINCI PARK NEUILLY)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA NOISY LE GRAND (anciennement dénommée VINCI PARK NOISY LE GRAND)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA RUSSIE (anciennement dénommée VINCI PARK RUSSIE)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA SLOVAKIA SRO (anciennement dénommée VINCI PARK SLOVAKIA SRO)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA UK (anciennement dénommée VINCI PARK UK)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO INFRA USA HOLDINGS (anciennement dénommée VINCI PARK USA HOLDINGS)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO PARK (anciennement dénommée VINCI PARK SERVICES)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO PARK BELGIUM (anciennement dénommée VINCI PARK BELGIUM SERVICES)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO PARK CANADA (anciennement dénommée VINCI PARK SERVICES CANADA)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO PARK DEUTSCHLAND GMBH (anciennement dénommée VINCI PARK DEUTSCHLAND GMBH)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO PARK ESPANA (anciennement dénommée VINCI PARK SERVICIOS APARCAMIENTO)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO PARK GESTION (anciennement dénommée VINCI PARK GESTION)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO PARK Luxembourg (anciennement dénommée VINCI PARK SERVICE LUXEMBOURG)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO PARK RUS (anciennement dénommée VINCI PARK SERVICES RUS)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO PARK SERVICES UK LTD (anciennement dénommée VINCI PARK SERVICES LTD)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO PARK SLOVAKIA (anciennement dénommée VINCI PARK SERVICES SLOVAKIA)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INDIGO PARK WALLONIE (anciennement dénommée VINCI PARK SERVICES WALLONIE)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
INFRA FOCH DIGITAL (anciennement dénommée VINCI PARK BIARRITZ)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%



	31/12/2015		31/12/2014	
Sociétés contrôlées	Méthode de consolidation	% de Détention	Méthode de consolidation	% de Détention
INFRA PARK (anciennement dénommée INFRA FOCH)	Globale (IG)	Mère	Globale (IG)	100,00%
INTERTEERRA PARKING	Globale (IG)	52,89%	Globale (IG)	52,89%
JIHOCESKA PARKOVACI	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
KARSPACE MANAGEMENT LIMITED	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
LES BUREAUX DE LA COLLINE DE SAINT CLOUD	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
LES PARCS DE NEUILLY	Globale (IG)	100,00%	Entrante (IG)	100,00%
LES PARCS DE STATIONNEMENT LYON BELLECOUR	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
LES PARCS GTM UK LIMITED	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
MAVIPARC	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
METEOR PARKING Ltd	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
NORTHERN VALET	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
PARC AUTO DE STRASBOURG	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
PARC CHAMPS ELYSEES PIERRE CHARRON	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
PARIS PARKING BOURSE	Globale (IG)	99,99%	Globale (IG)	99,99%
PARKING EUROPACENTRUM NV	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
PARKING GARE DE LAUSANNE SA	Globale (IG)	95,00%	Globale (IG)	95,00%
PARKING MADOU	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
PARKING RENNES MONTPARNASSE	Globale (IG)	100,00%	Entrante (IG)	100,00%
PARKING UNAMUNO DEL AYUNTAMIENTO DE BILBAO	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	75,00%
PISCINE DELIGNY	Sortante	-	Globale (IG)	100,00%
SA NEUILLY STATIONNEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SAP BOURGOGNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SAP SAINT ETIENNE	Fusion	-	Globale (IG)	100,00%
SNC DU PARC DES GRANDS HOMMES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SNC DU PARKING DE LA PUCELLE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SNC PARKINGS DE LOURDES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AMIENOISE DE STATIONNEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE ANTILLAISE DE PARC DE STATIONNEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE LA REGION PARISIENNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS D'Auvergne	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS DU LIMOUSIN	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS MEDITERRANEE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES GARAGES AMODIES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARCS PUBLICS DU MIDI	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARKINGS DE NEUILLY	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARKINGS DE VERSAILLES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARKINGS DU NORD ET DE L'EST	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARKINGS SOUTERRAINS DU 8EME ARRONDISSEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE D'EXPLOITATION DE PARKINGS A ST-ETIENNE	Fusion	-	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE D'EXPLOITATION DES PARCS DE LA DEFENSE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE D'EXPLOITATION DES PARCS DE LA GARE DU NORD	Sortante	-	Globale (IG)	66,00%
SOCIETE DU PARC AUTO AMBROISE PARE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARC AUTO METEOR	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARC SAINT MICHEL	Globale (IG)	90,00%	Globale (IG)	90,00%
SOCIETE DU PARKING DE LA PLACE VENDOME	Globale (IG)	99,99%	Globale (IG)	99,99%
SOCIETE DU PARKING DE LA PORTE DE VERSAILLES	Globale (IG)	99,99%	Globale (IG)	99,99%
SOCIETE DU PARKING DU BOULEVARD SAINT-GERMAIN	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARKING MAILLOT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARKING MATIGNON-MARIGNY	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE FINANCIERE DE PARC AUTOMOBILE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE FINANCIERE MIDI-PYRENEES - SFMP	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE GENERALE DE FINANCEMENT DE PARCS DE STATIONNEMENT - GEFIPARC	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE IMMOBILIERE DES PARKINGS ERASME	Globale (IG)	75,00%	Globale (IG)	75,00%
SOCIETE MEDITERRANEENNE DE PARKINGS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE MEDITERRANEENNE DE STATIONNEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE RAPHAELOISE DE STATIONNEMENT	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOCIETE TOULOUSAINNE DE STATIONNEMENT - STS	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOGEPARC NARBONNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SOPARK	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SPS COMPIEGNE	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SPS SAINT QUENTIN	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
SPS TARBES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
TURNHOUT PARKING NV	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
UNIGARAGE UK	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
UNIGARAGES	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
U-PARK (anciennement dénommée SEGER)	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%
VINCI PARK BRASIL PARTICIPACOES LTDA	Globale (IG)	100,00%	Globale (IG)	100,00%

31/12/2015	31/12/2014
------------	------------

Sociétés mises en équivalence

	Méthode de consolidation	% de Détention	Méthode de consolidation	% de Détention
ADMINISTRADORA GAUCHA DE ESTACIONAMIENTOS SA	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ FLORIDA PARKING LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ KARP ASSOCIATES LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING CALIFORNIA LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING CHICAGO LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING CT LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING GEORGIA/ATLANTA LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING MA LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING LID-ATLANTIC LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING NY/NJ LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING TEXAS LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
MOSPARKINGINVEST	Mise en équivalence (MEE)	50,13%	Mise en équivalence (MEE)	50,13%
PARKEERBEDRIJF NIEUWPOORT	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
PARKING DES CARAIBES	Sortante	-	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
PARKING DU CENTRE	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
PARKING SCAILQUIN	Mise en équivalence (MEE)	20,00%	Mise en équivalence (MEE)	20,00%
QATARI DIAR INDIGO INFRA	Mise en équivalence (MEE)	49,00%	Mise en équivalence (MEE)	49,00%
RUSSIA PARKINVEST	Mise en équivalence (MEE)	50,13%	Mise en équivalence (MEE)	50,13%
SUNSET PARKING SERVICES LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
ULTIMATE	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
WESTPARK PARKING SERVICES	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	-	-